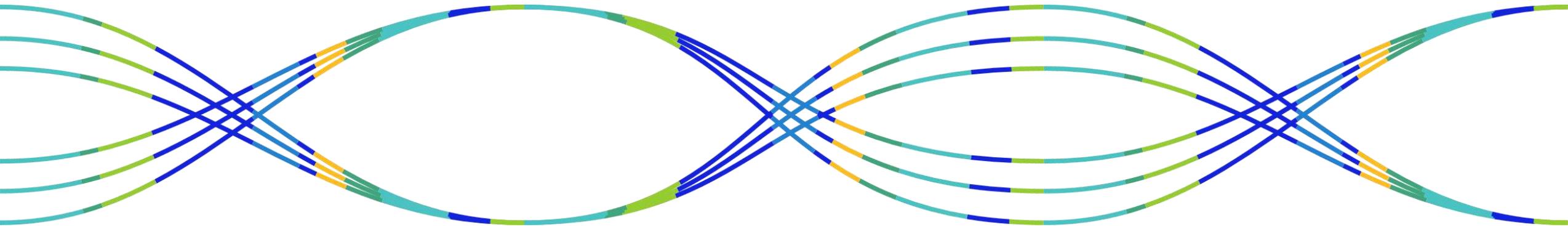


Réunion d'information Enedis

à destination du personnel de mairie ou des élu(e)s.



SOMMAIRE

01

Le système électrique

02

Le réseau Electrique

03

Sécurité - Dépannage

04

Risques électriques

05

Les dommages aux ouvrages

06

L'élagage

07

Se raccorder au réseau ou déplacer un branchement

08

La vidéo surveillance

09

Le Nouvel Espace Collectivité

10

Enedis à mes côtés

11

Newsletter de l'équipe

12

La transition énergétique

13

Enquête de satisfaction

14

Responsabilité sociétale de l'entreprise

15

Le Délestage

Le système électrique



Qui fait quoi dans notre département ?

Le réseau électrique

LA PRODUCTION

ACTIVITÉ EN CONCURRENCE

Différentes sources d'énergie (nucléaire, thermique, énergies renouvelables tels l'hydraulique, l'éolien ou le solaire).

LE TRANSPORT

RTE

À l'échelle nationale, il est assuré en 400 000 volts, à l'échelle régionale, en 225 000, 90 000 et 63 000 volts.
(1) HTA : haute tension A (20 000 volts).
(2) BT : basse tension (400 volts/230 volts).

LA DISTRIBUTION

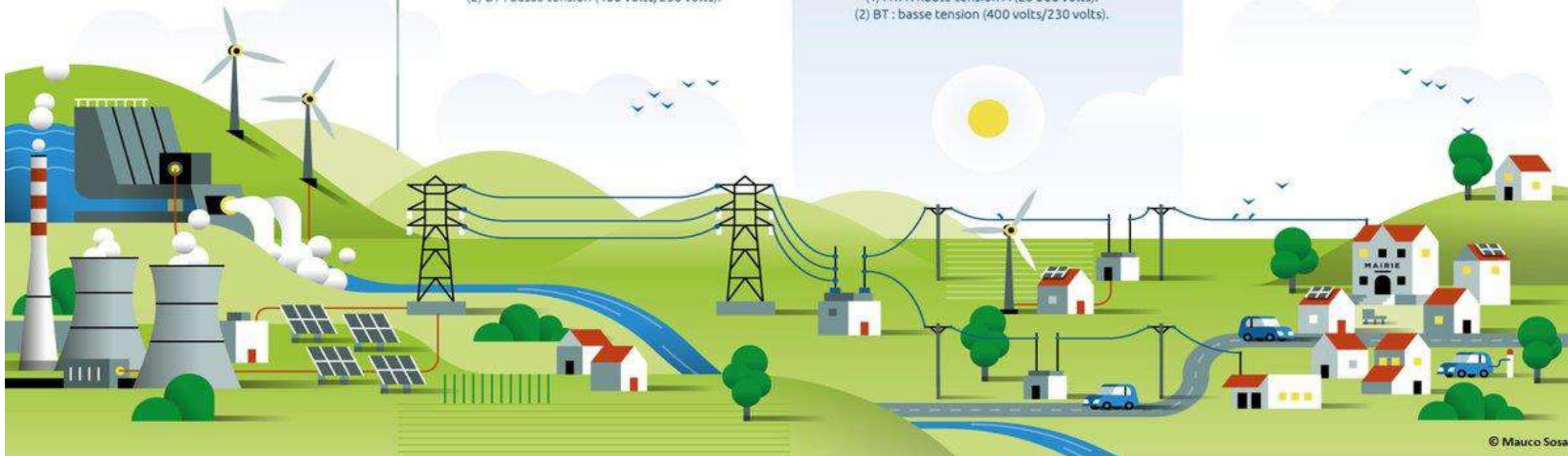
ENEDIS

L'électricité est distribuée via deux échelles de tension : la haute tension A (1) et la basse tension (2). Enedis en assure l'exploitation, le développement et l'entretien.
(1) HTA : haute tension A (20 000 volts).
(2) BT : basse tension (400 volts/230 volts).

LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ

ACTIVITÉ EN CONCURRENCE

Ouverte totalement à la concurrence depuis le 1^{er} juillet 2007.



© Maucososa

Electricité, qui fait quoi ?

Fournisseur

(Plus de 60 pour les particuliers)



Contrat
Puissance souscrite
Branchement Provisoire

Distributeur



Raccordement
Dépannage
Mise en service

Les acteurs de la distribution d'électricité

Cahier des charges de concession

Les collectivités locales et les
Syndicats d'électrification
(propriétaires des réseaux)

Communes rurales



- Extension réseau rural
- Renforcement réseau rural BT
- Aménagement esthétique

Distributeur concessionnaire
(exploitant des réseaux)

Communes urbaines



- Extension réseau urbain
- Renforcement réseau urbain BT
- Extension producteurs-clients HTA
- Déplacement d'ouvrage
- Entretien, dépannage
- Branchement producteur et consommateur HTA et BT

Les différentes missions d'Enedis

Enedis est le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur 95% du territoire français métropolitain.



Le réseau Electrique

Comprendre les infrastructures



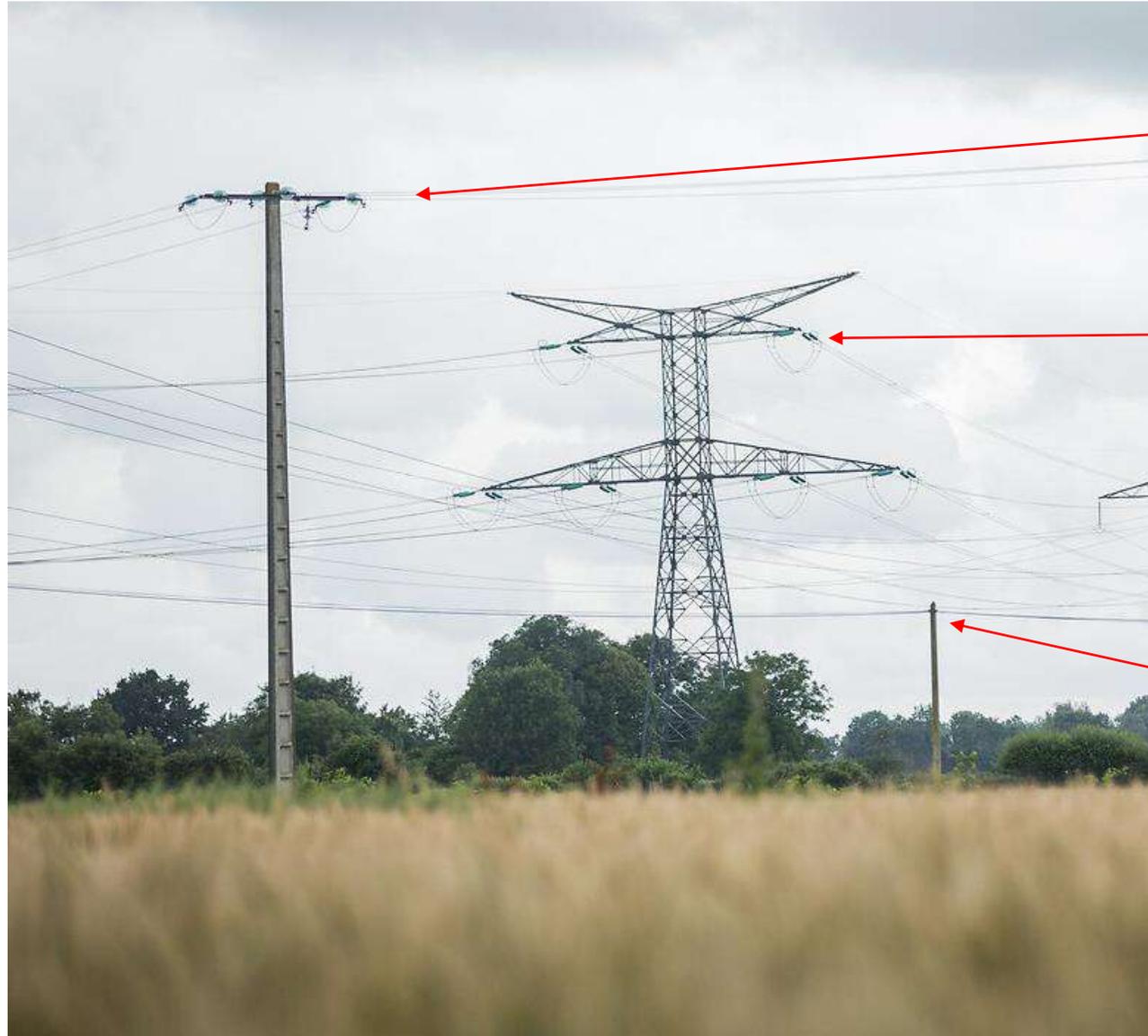
Un poste source



Les postes sources

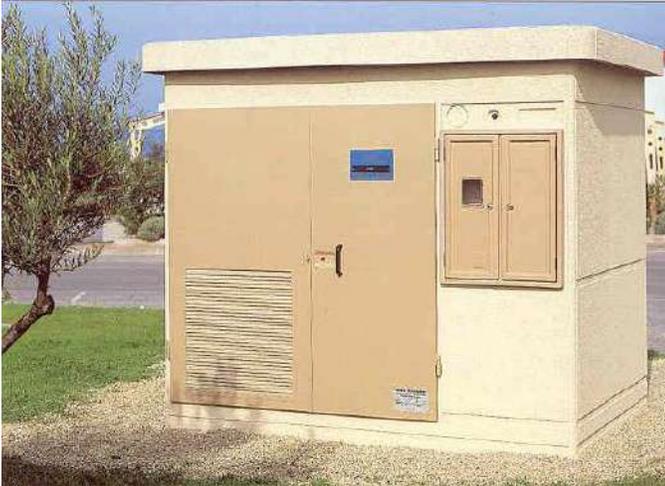


La HTB, la HTA et la BT



- Haute Tension A $< 20\ 000$ Volts exploitée par Enedis le concessionnaire.
- Très Haute Tension B $> 20\ 000$ Volts exploitée par Réseau de Transport d'Electricité qui est propriétaire des lignes.
- Basse Tension 380 Volts exploitée par Enedis le concessionnaire.

Les postes de distribution publique



Cabine basse - Poste maçonné



Cabine haute - Poste maçonné



Poste au sol simplifié PSS A



Poste au sol simplifié PSS B



H61 ou sac à dos

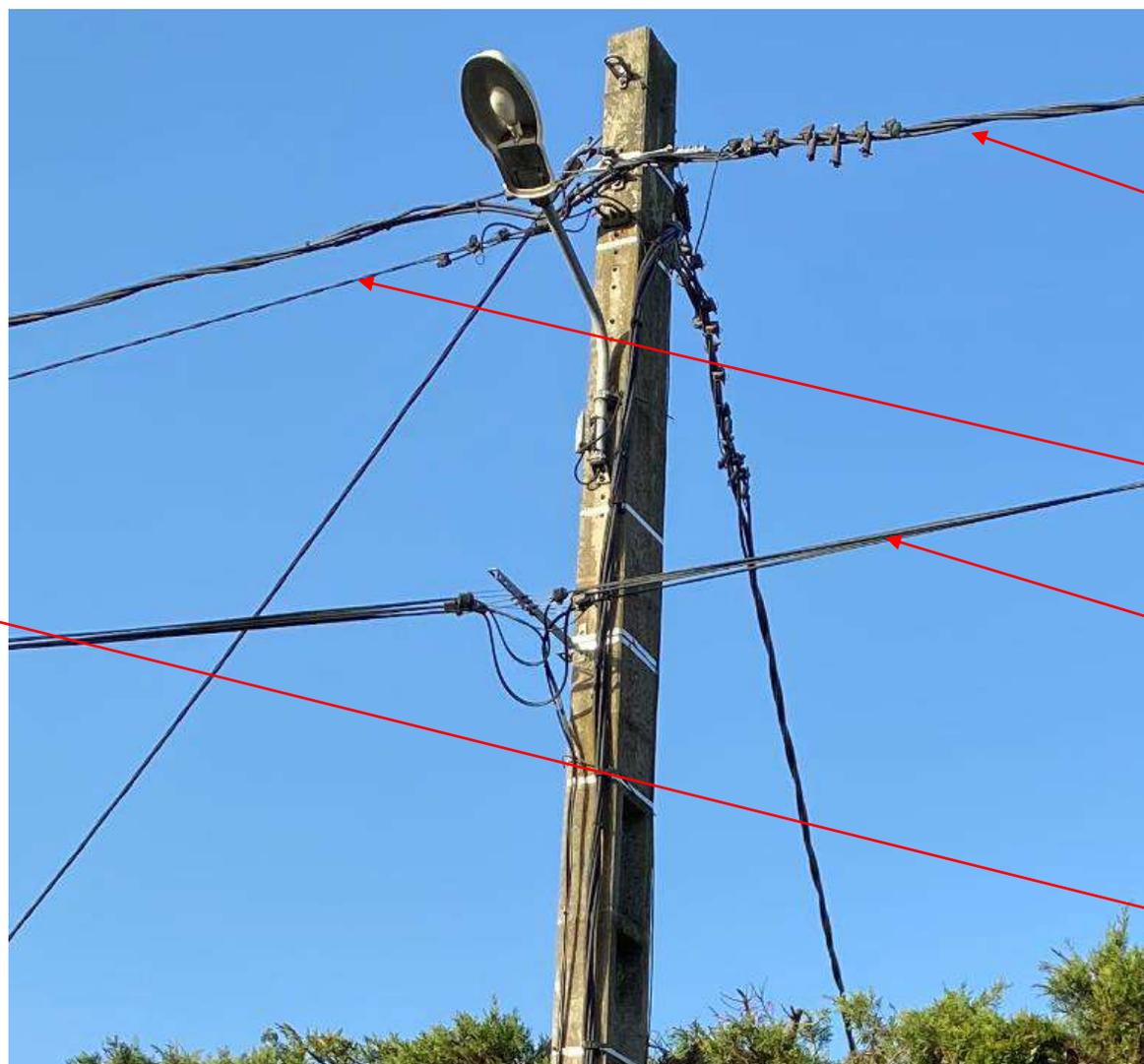
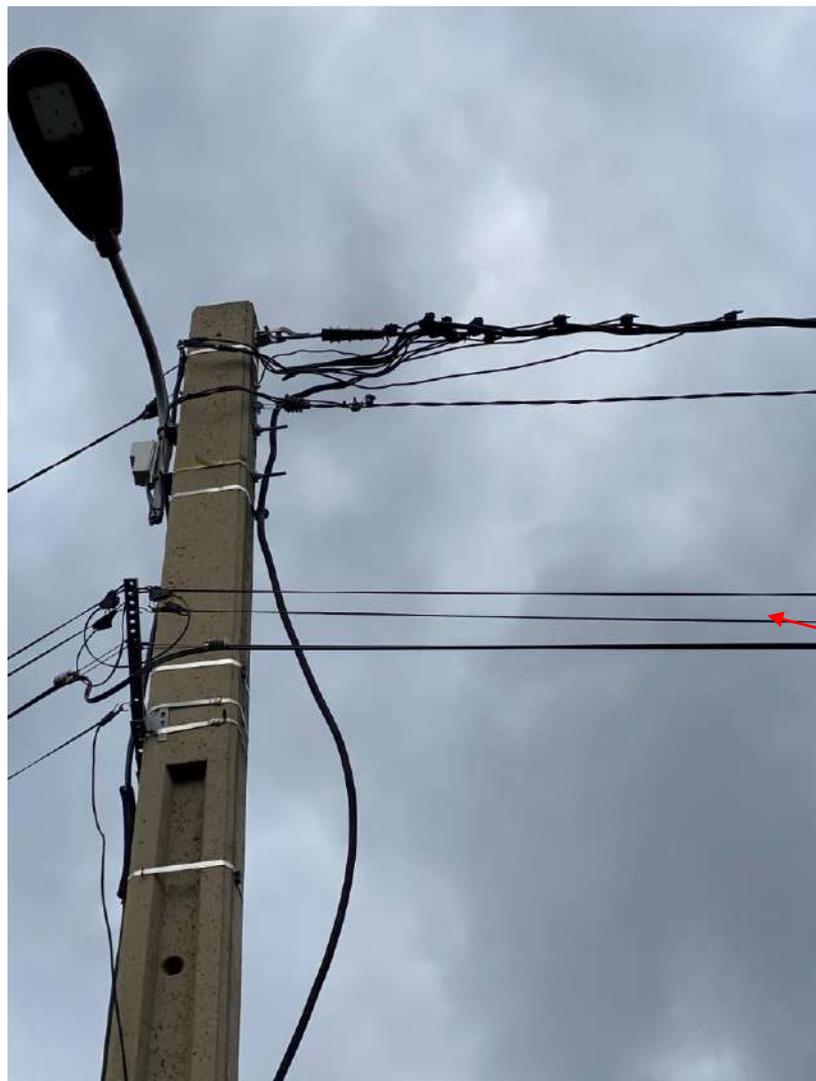
Les équipements internes d'un poste



Le réseau 20 000 volts

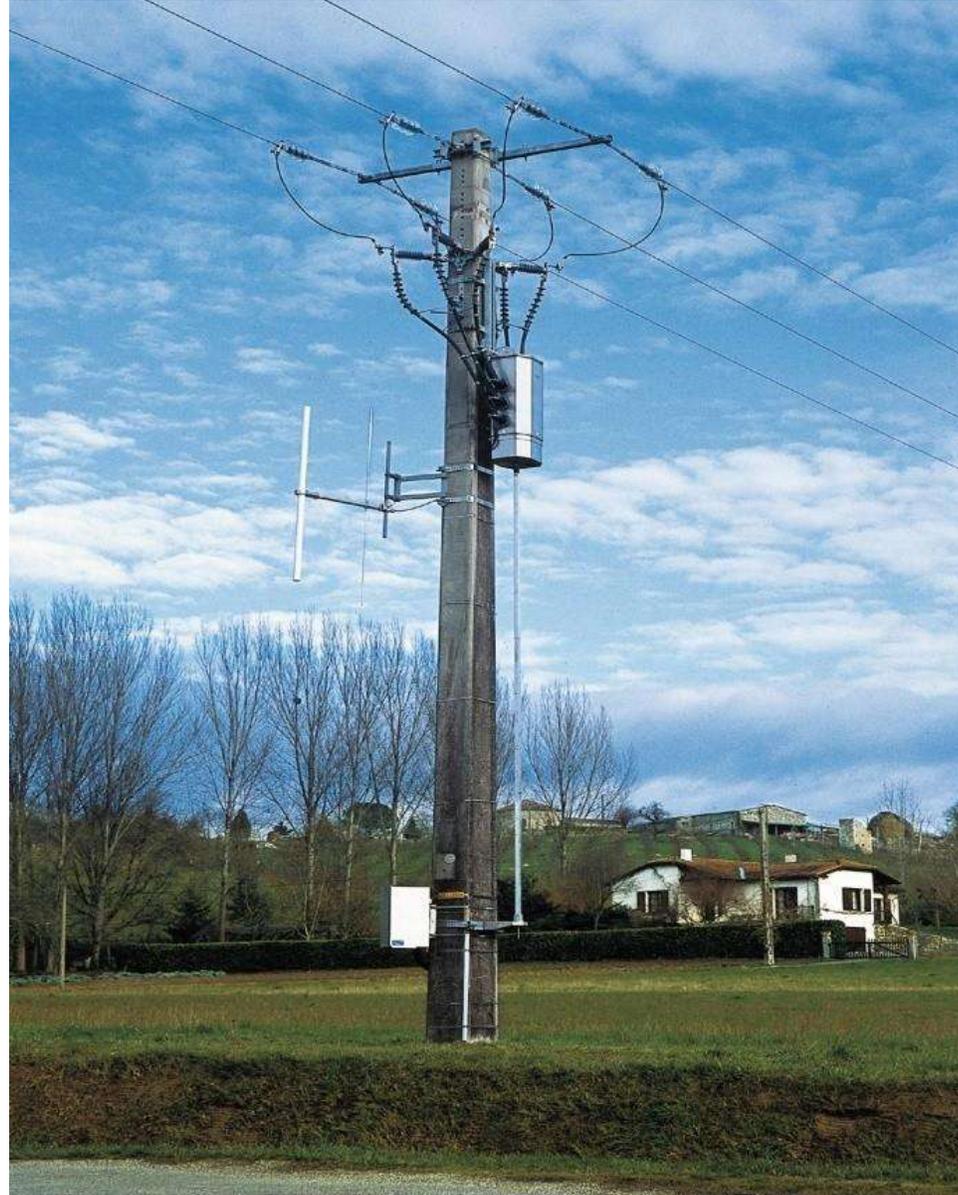


Une ligne basse tension aérienne



- Câble torsadé Basse Tension 380 Volts exploité par Enedis, le concessionnaire
- Éclairage public
- Réseau de téléphonie
- Déploiement de la fibre.

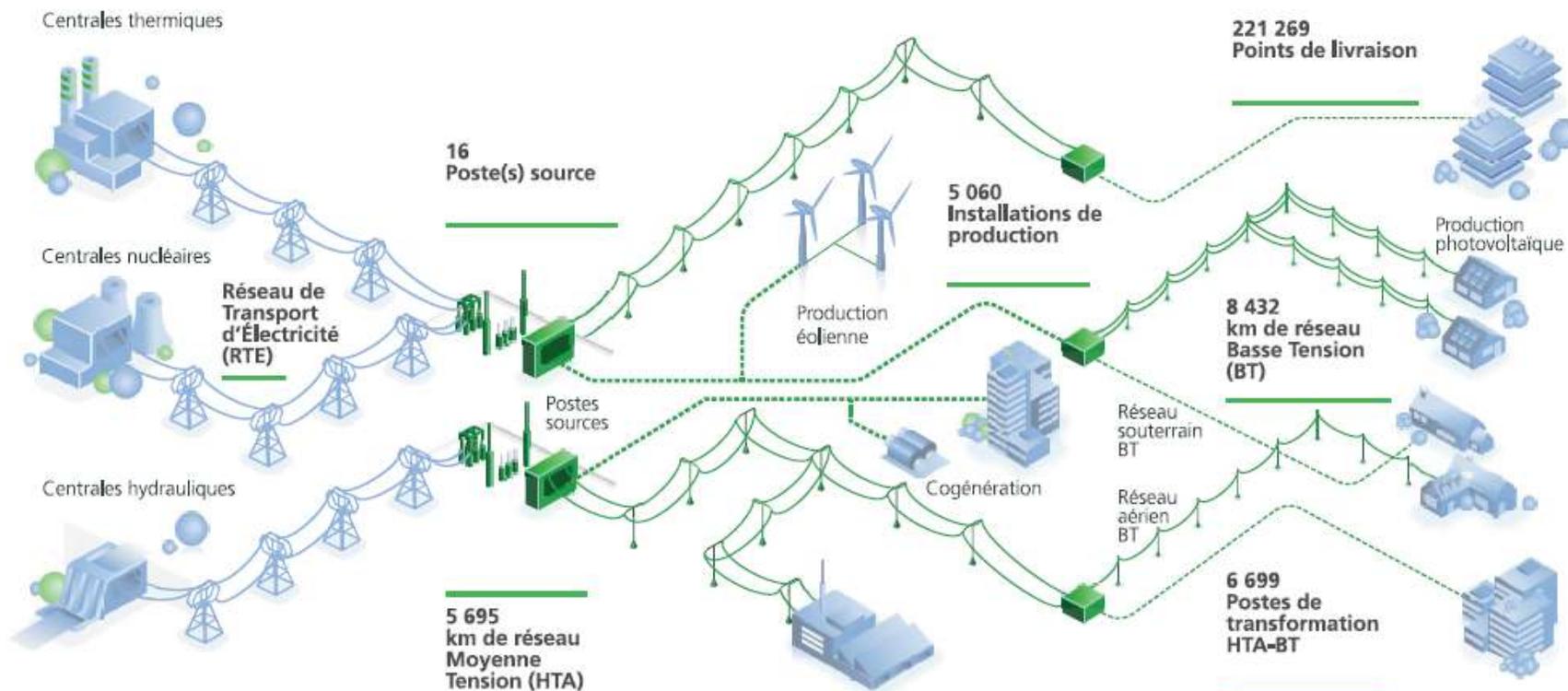
Un organe de coupure télécommandé



Réseaux HTA et BT en Ardèche en 2020

LE DÉVELOPPEMENT ET L'EXPLOITATION DU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ EN 2020

LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ



Enedis en Ardèche et en Drôme

Le Territoire

658 communes
 - 312 en Ardèche (+ 24 Hte Loire)
 - 346 en Drôme (+ 18 Htes Alpes)
 520 agents Enedis
 14 sites
 3 concessions

Annonay

Saint-Vallier

Le Cheylard

Privas

Aubenas

Joyeuse

Romans

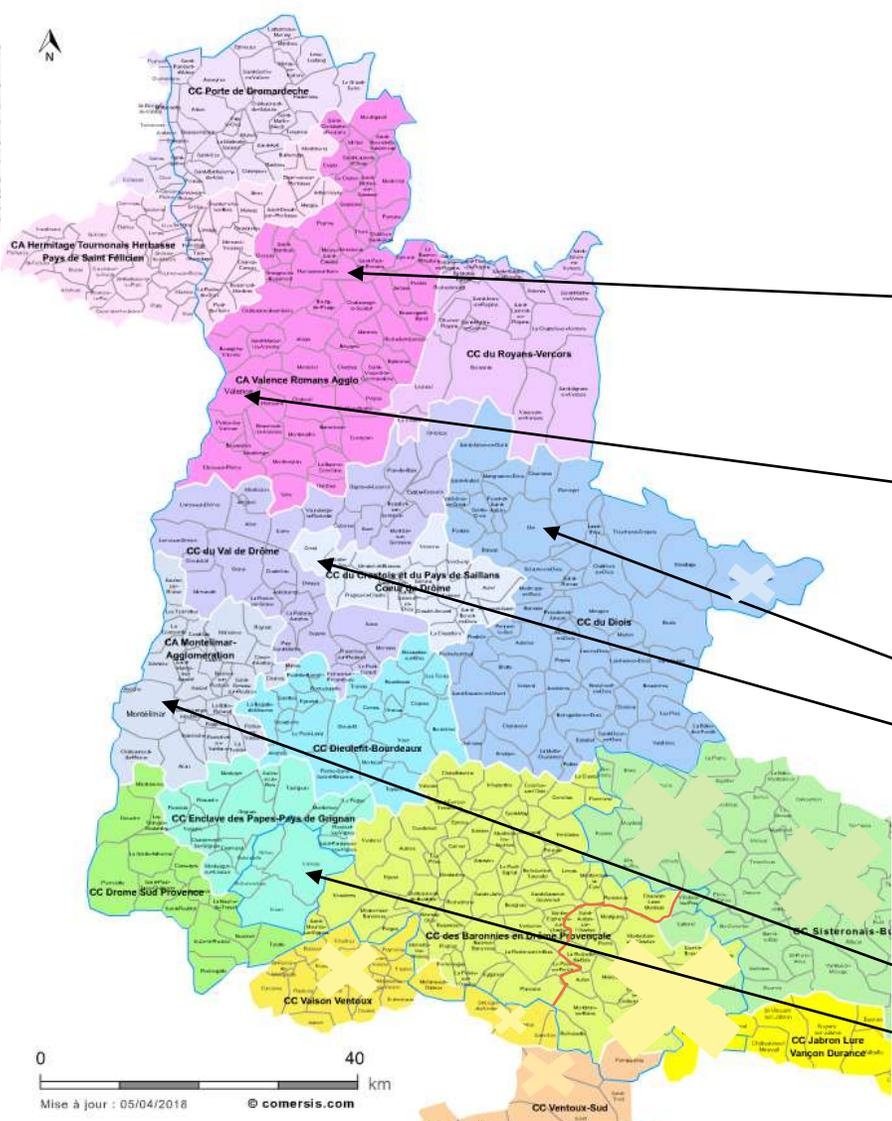
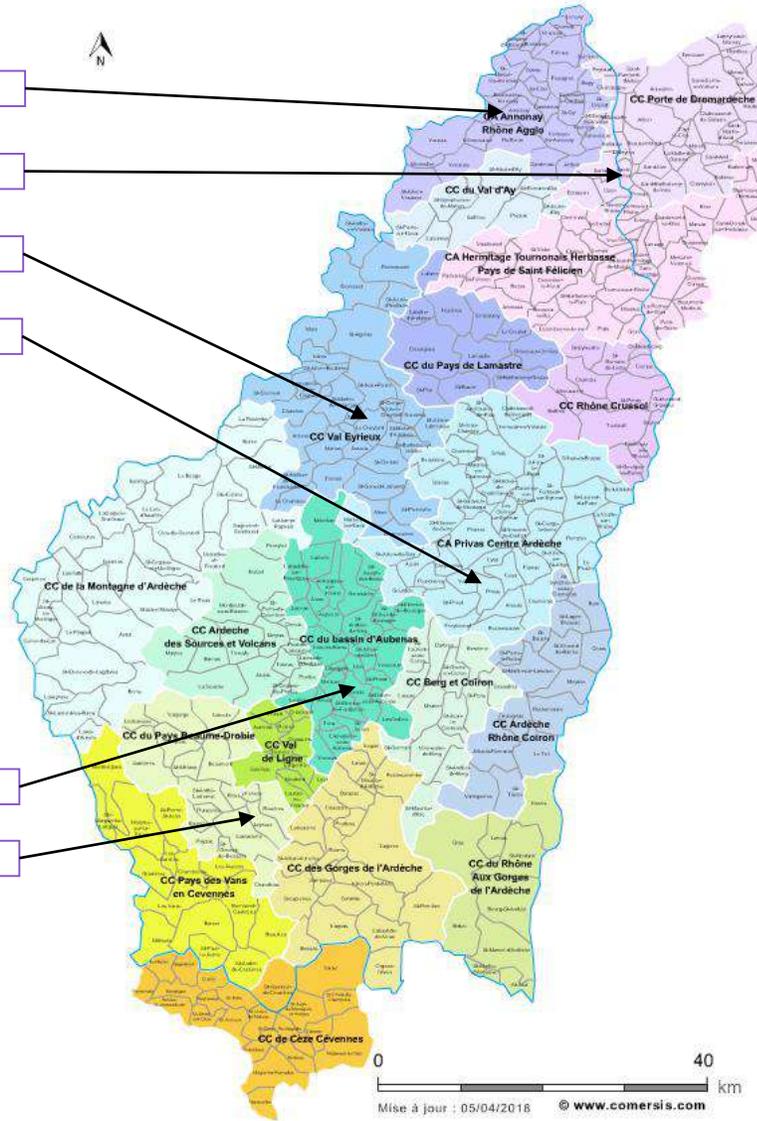
Valence *Auréats*
 Valence *Barnave*
 Valence *Lautagne*

Die

Crest

Montélimar

Valréas



An aerial photograph of a utility site. In the upper center, the ENEDIS logo is displayed in blue and green. Below it, a parking lot contains several blue utility vans and cars. A large white building is on the left. In the foreground, a worker in a white hard hat is climbing a wooden utility pole. The scene is surrounded by lush green trees and a clear sky.

ENEDIS

**BO AUBENAS /
JOYEUSE**

Chef de pôle
 Philippe GEORGES



Responsables d'équipes

Christel ROGIER

Philippe REBOAH




Responsables techniques

Thierry CAYRIER
Pilote RIP

Lionel COUDENE

Lionel BEAUFILS





Techniciens électricité

Michel DEVIDAL

Florian MEJEAN

Préparateur

Laurent SABY





CDC

Colin FULACHIERMIALON

Yann JOURGET

Olivier JOURGET

Camille ABEILLON

Alexandre TEYSSIER

Loïc EYRA

Arthur JANGOTCHIAN

Jean-François GRESSOT

Stéphan HUREZ

Christophe MERCIER

Julien ROCCO













TIP

Jean-Louis FRANCE

Loïc Mathieu

Jean-Régis

Serge FOGERON

Kléber SEGUIN

Yohan LABROT







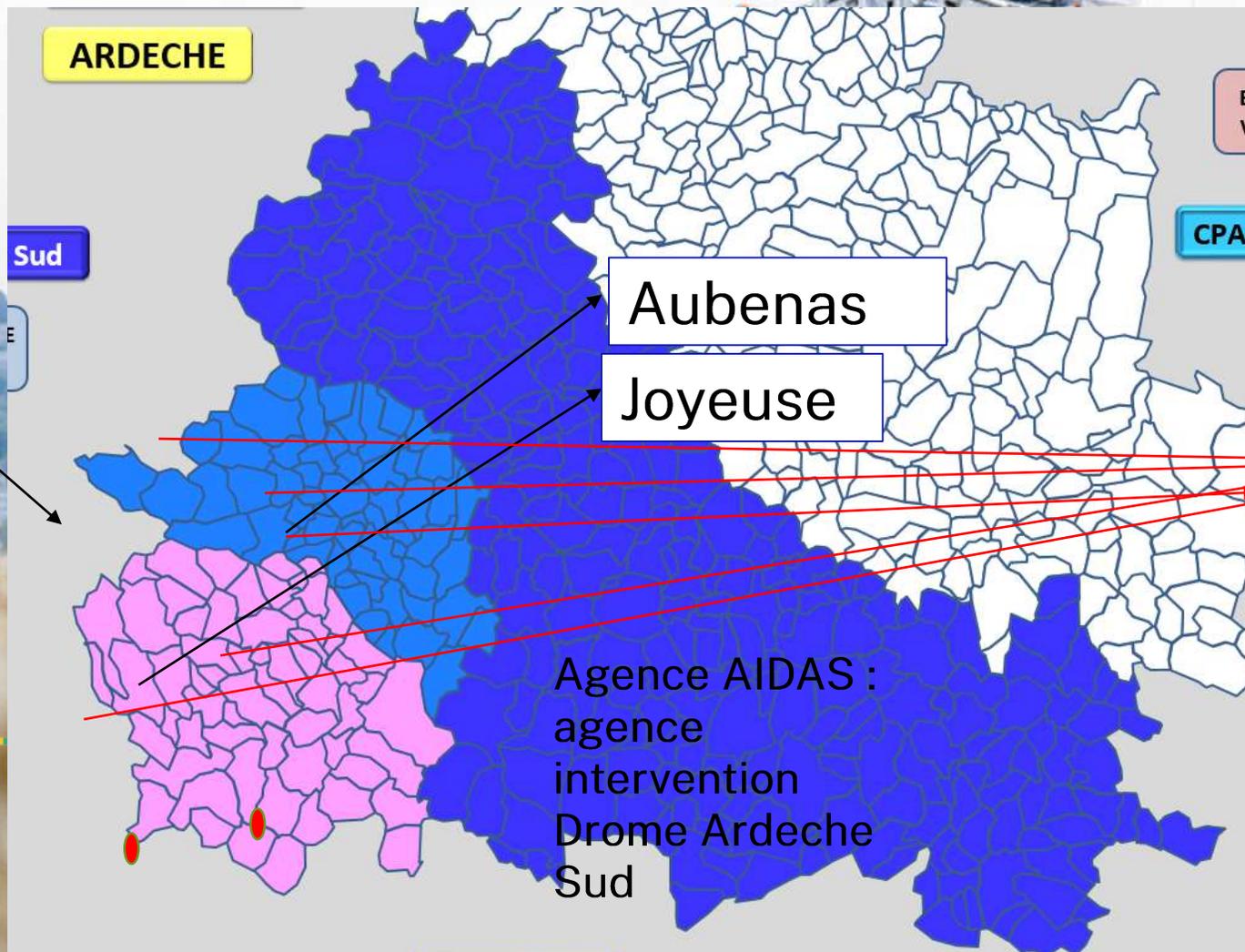

EFFECTIFS
 26 AGENTS
 16 Aubenas
 10 Joyeuse

Dont 1 pilote
 de Drone

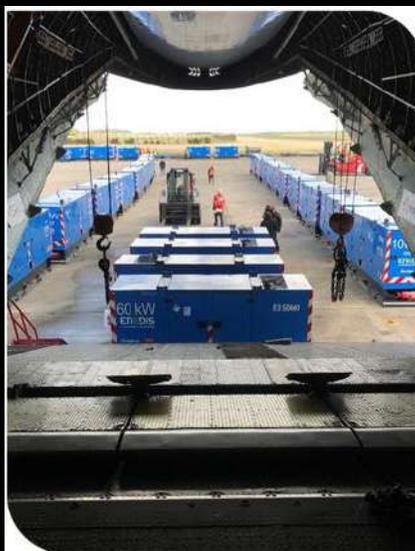


Notre territoire 120 communes

1 sous-préfecture
11 chef-lieu de canton
111 communes régime rural
9 communes urbaines :
autour Aubenas et Vals



5 postes sources sur DR +
2 (Gard-Cevennes)
-Aubenas
-Vals
-Montpezat
-Laurac Montréal
-Les Salelles
-Barjac-Besseges-



1 Camion grue-foreuse 4x4
1 nacelle 19m 4x4
1 nacelle PL 15m
2 nacelle VL 12
1 GE 100 kw sur remorque
2 Ge 30 KW sur remorque
Bientôt un GE sur porteur 250kw

1 parc à transformateur sur le site de Joyeuse
1 Parc à poteau sur le site d'Aubenas

2 plateformes logistique GE : Lyon-Aix en
Provence

Nos Missions

Clientèle :

- Intervenir chez les clients
- Assurer la relation client
- Mettre en ou hors service
- Contrôler ou modifier les installations
 - Interface avec le client

Réseau :

- Raccordement des clients
- Dépannage et maintenance des réseaux
 - Préparation de chantiers
- Maintenance et remplacement de transformateurs
 - Réaliser des travaux sous tension
- Limiter les impacts des coupures clients

Les supports

A fin septembre : nombre de supports remplacés hors travaux reconstruction neige et travaux structure

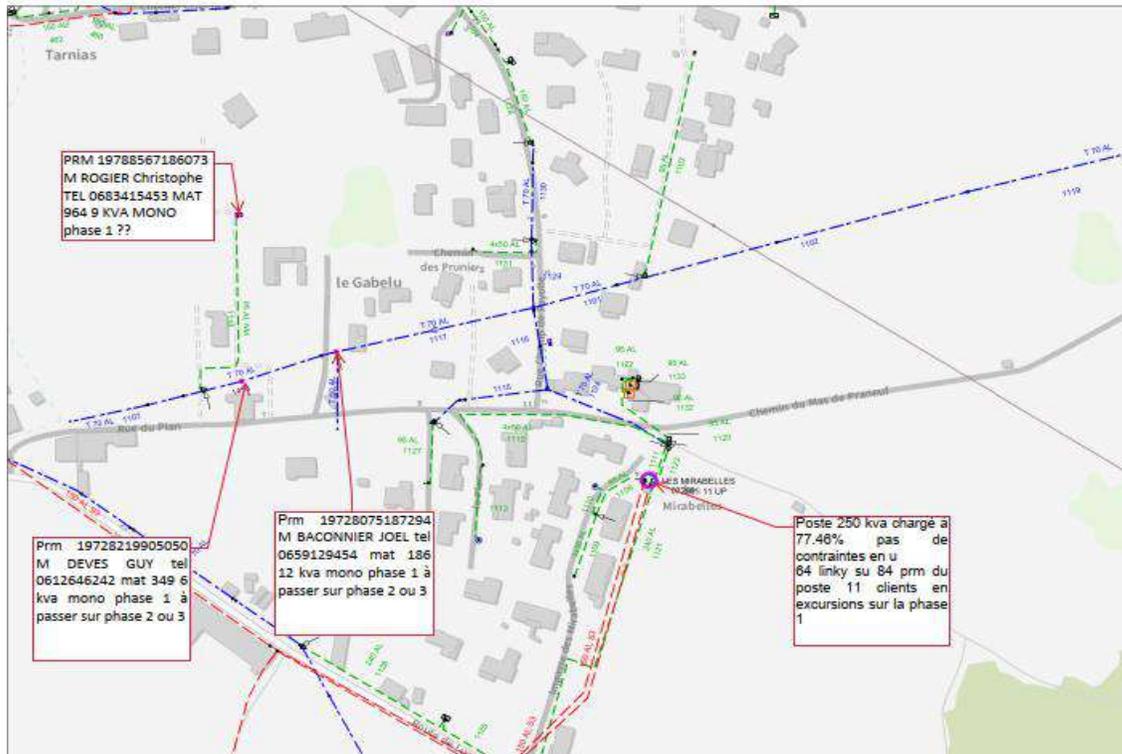
- Suite incidents : 22 supports
- Maintenance préventive : 31 supports
- Suite sinistres Tiers : 5



Les mutations transformateurs et adaptations aux charges

11 transformateurs remplacés

Une vingtaine d'équilibrage réseau grâce à la chaîne communicante Linky



Sécurité Dépannage



Que faire en cas de panne ?

**A votre avis,
la ligne est-elle encore
sous tension ?**



Joindre Enedis en cas de panne

Centre Appel Dépannage d'Enedis :

Collectivités Locales : 0811 010 212

Pour les administrés : 09 72 67 50+num dep



Delphine VERCASSON
Votre interlocutrice privilégiée
04 75 75 80 02 / 06 68 51 28 89
delphine.vercasson@enedis.fr

Contactez la Direction Territoriale :
colloc-da@enedis.fr



Service de dépannage et d'intervention d'urgence électricité 24h/24 7j/7

Numéro dédié aux collectivités locales 0811 010 212 (+ code INSEE)	Numéro dédié au grand public 09 72 67 50 + numéro département
--	---

Création ou suppression de raccordement, déplacement d'ouvrage, protection de chantier ou besoin d'informations sur une demande en cours

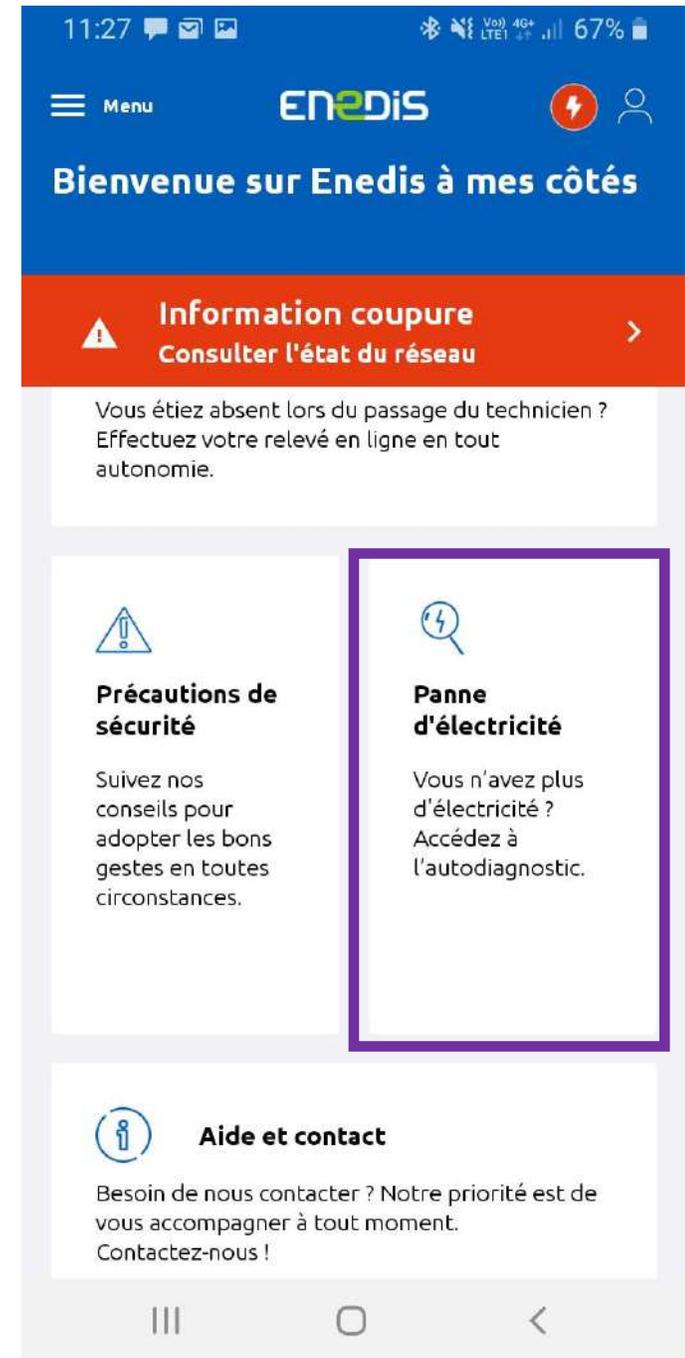
Pour les Collectivités Locales 09 69 32 18 11	Pour les Particuliers, Artisans et Commerçants 09 70 83 19 70	Pour les Entreprises 09 69 32 18 99
---	---	---

Pour toutes questions sur le compteur communicant Linky
www.enedis.fr/linky ou 0800 05 46 59

Pour visualiser des coupures sur votre commune en temps réel
Application « Enedis à mes côtés » à télécharger sur votre smartphone

Modification de puissance, demande de raccordement provisoire, ouverture ou résiliation d'un contrat de fourniture
Contactez votre fournisseur d'électricité

enedis.fr | enedis.official | @enedis_official | enedis.official



11:27 [notifications] [battery] 67%

Menu **ENEDIS** [power icon] [user icon]

Bienvenue sur Enedis à mes côtés

Information coupure
Consulter l'état du réseau

Vous étiez absent lors du passage du technicien ?
Effectuez votre relevé en ligne en toute autonomie.

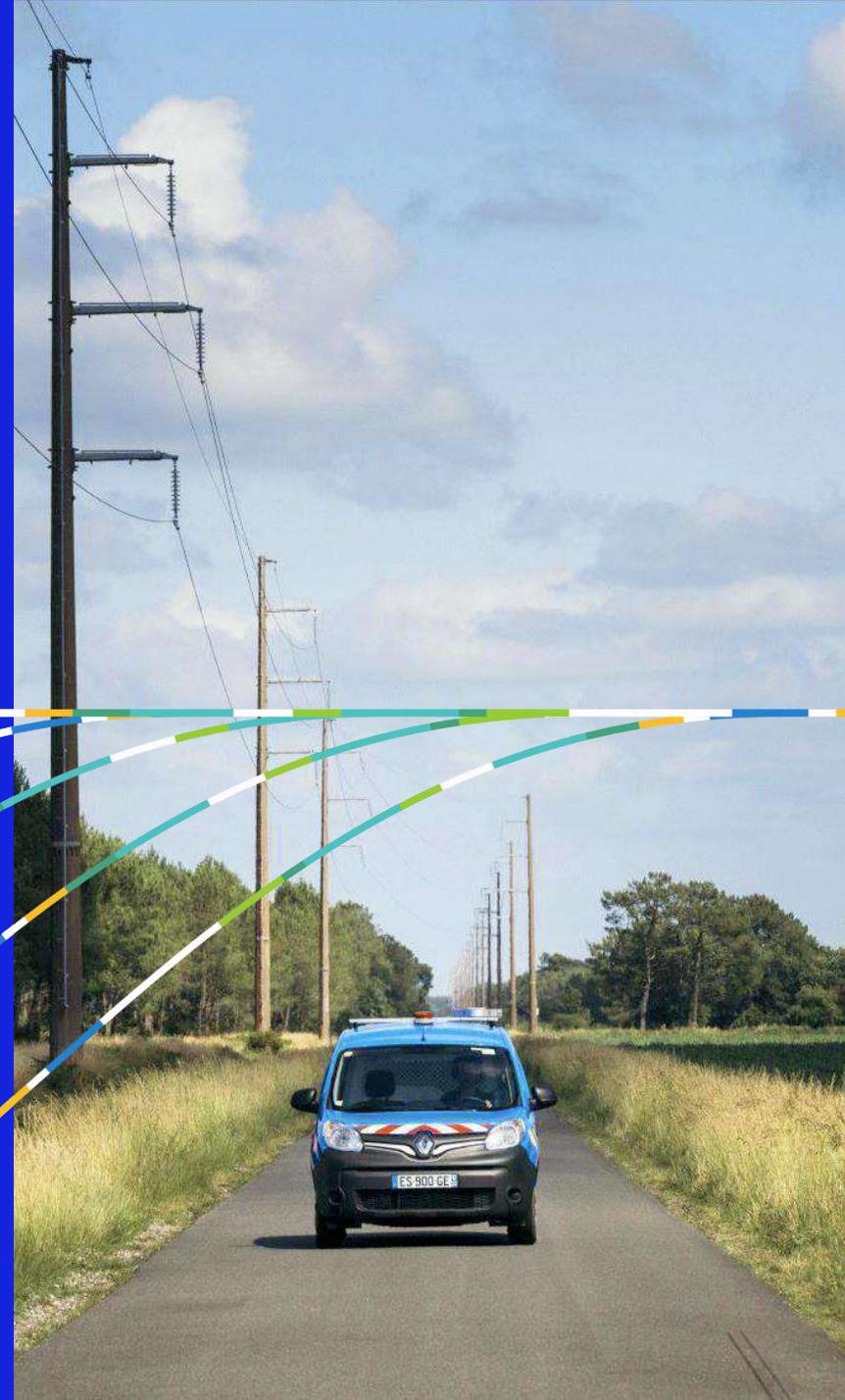
Précautions de sécurité
Suivez nos conseils pour adopter les bons gestes en toutes circonstances.

Panne d'électricité
Vous n'avez plus d'électricité ?
Accédez à l'autodiagnostic.

Aide et contact
Besoin de nous contacter ? Notre priorité est de vous accompagner à tout moment.
Contactez-nous !

Risques électriques

Comprendre pour éviter les accidents



Réseau aérien nu

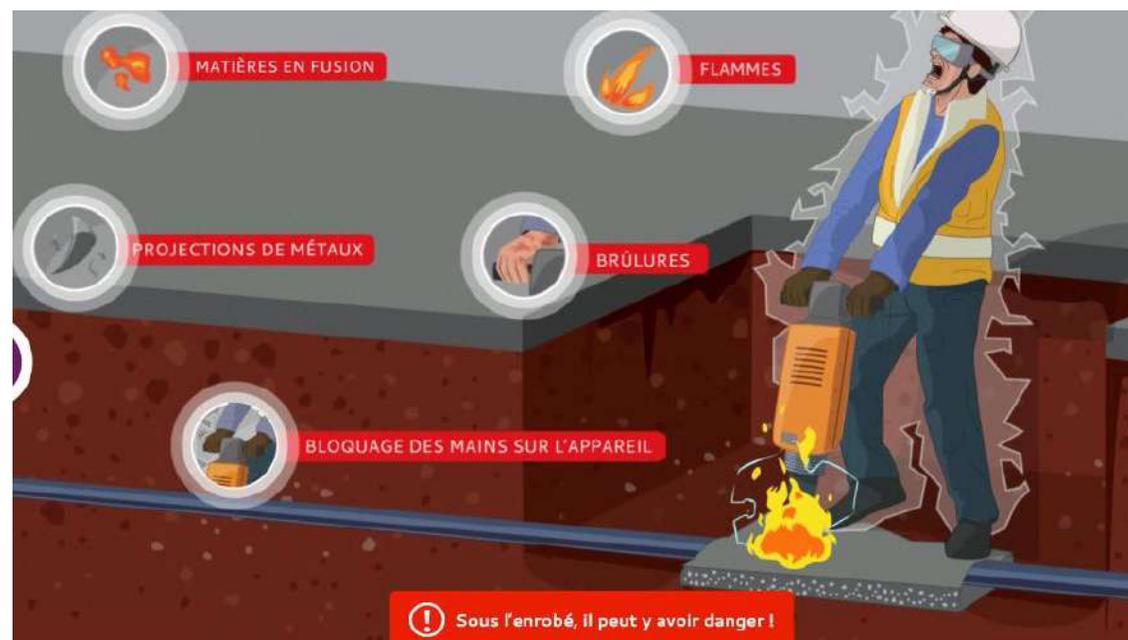


Le court-circuit

Un **court-circuit** est la mise en connexion volontaire ou accidentelle de deux points (ou plus) d'un circuit électrique entre lesquels il y a une différence de potentiel, par un conducteur de faible résistance. Il donne naissance à un courant de court-circuit et, généralement, à une élévation de la température des conducteurs.

Un **court-circuit** électrique peut entraîner les dommages suivants :

- **La projection de matière en fusion**
- **Le dégagement de gaz toxiques**
- **Le rayonnement d'ultraviolet causant des brûlures** (arcs électriques suite à un court-circuit ou projections)



Court-Circuit
Contact entre deux points
de potentiel différent

Les dommages aux ouvrages

Cas concrets inacceptables



Isolation par l'extérieur et construction sur la ligne



Construction autour du réseau





Construction autour d'un poteau



**Conforme,
mais pas très joli.
Il n'y a pas eu de
demande de protection...**



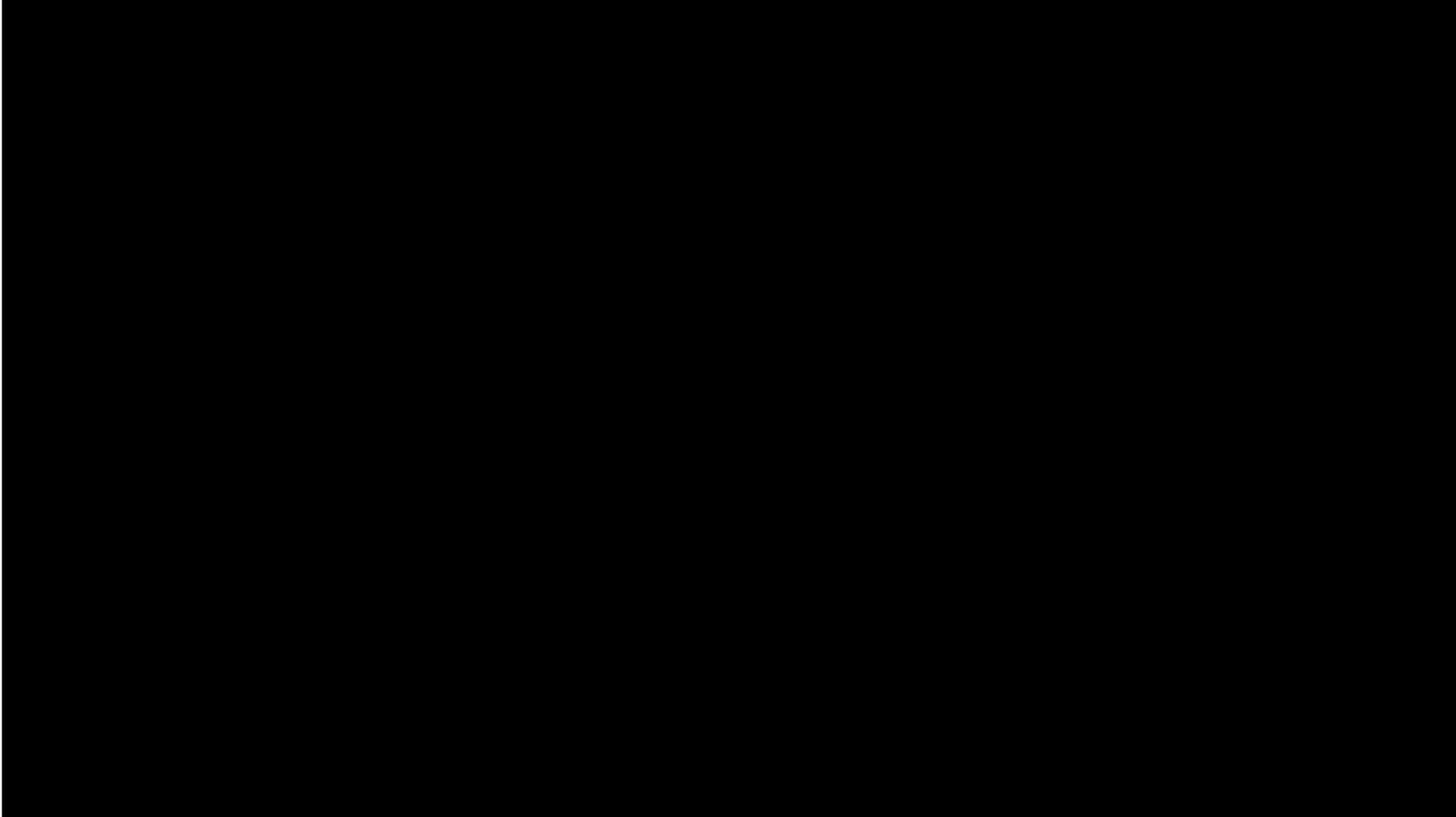
L'élagage



Qui fait quoi ?

Pourquoi l'élagage est-il nécessaire ?

Exemple avec une branche sur le réseau HTA



L'élagage : règles générales

Chaque année, Enedis réalise un programme d'élagage, selon 3 contraintes :

- Respect des distances de sécurité avec la ligne
- Respect de l'environnement
- Amélioration de la qualité de fourniture

L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

En général, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.



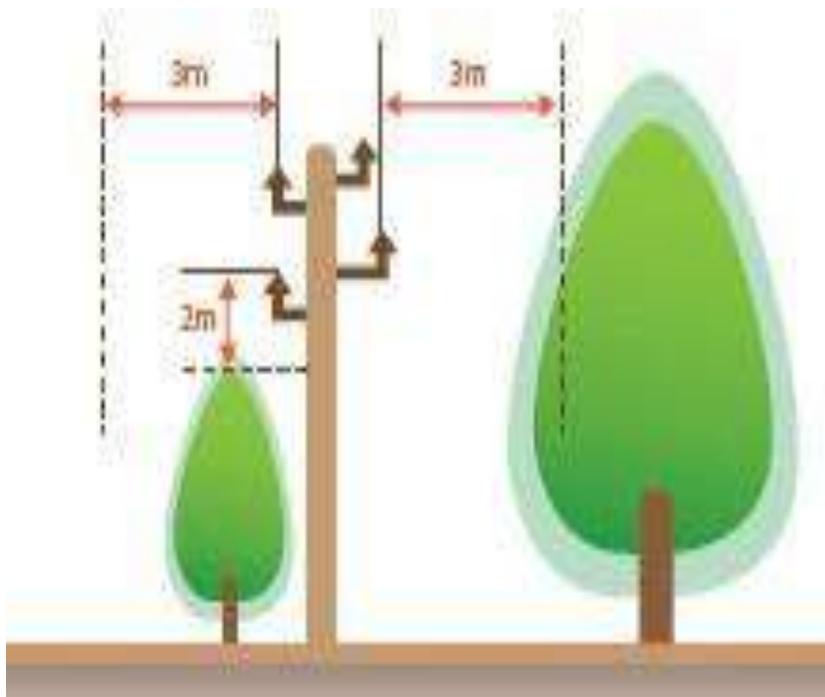
L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Dans les cas suivants, le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

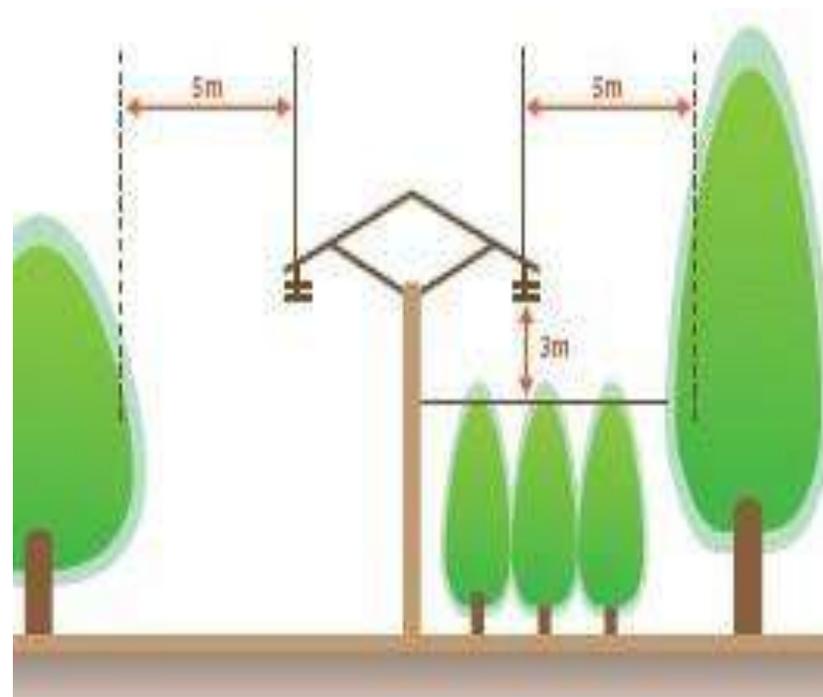
- L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique,
- L'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé,
- L'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété.



Les distances à respecter



Élagage à proximité des lignes fils nus
Basse-Tension (BT)



Élagage à proximité des lignes Haute-Tension (HTA)

Les techniques d'élagage



Techniques d'élagage

Les travaux d'élagage réalisés avec les techniques traditionnelles sont longs et difficiles. C'est pourquoi, Enedis a recours à la technique de la "girafe".

ÉLAGAGE PAR "GIRAFE"

La "girafe" est un engin doté d'une scie circulaire placée à l'extrémité d'un mât télescopique pouvant atteindre une hauteur de 22 mètres. Cette méthode est 5 fois plus rapide que les techniques classiques. Elle permet d'élaguer environ 1 km de ligne par jour.

Les nouvelles techniques complètent l'élagage traditionnel. Ainsi, les élagages sont de plus en plus performants et garantissent chaque jour une meilleure qualité de l'acheminement électrique.

Élagage : réglementation et responsabilités

Les responsabilités



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne :
ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT+ sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

** Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux*



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

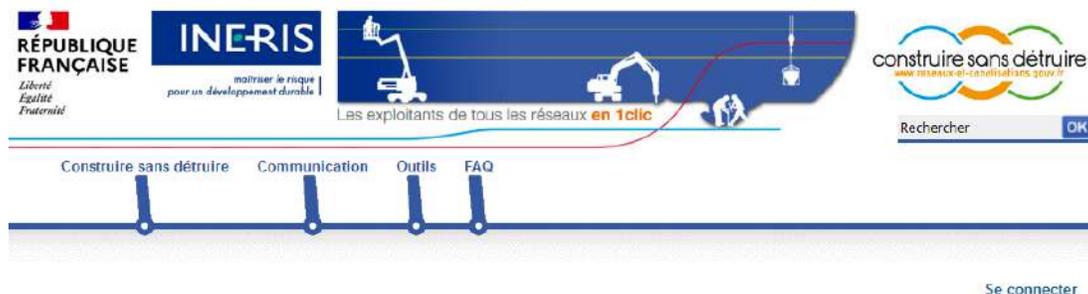


QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « *couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages.* »

« Pour la sécurité de tous,
pour éviter des coupures d'électricité »

Déclarer mes travaux sur le Guichet Unique



<https://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>

Les Déclarations de Travaux (DT, DICT ou conjointes) et les Avis de Travaux Urgents sont OBLIGATOIRES.

Téléservice "réseaux-et-canalisation"



Bienvenue sur le téléservice "réseaux-et-canalisation"

Depuis le 1er septembre 2011, les exploitants de réseaux peuvent enregistrer sur ce téléservice leurs coordonnées et y référencer leurs ouvrages afin de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers réalisés à proximité.

Depuis le 1er juillet 2012, la consultation du téléservice est obligatoire pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux qui envisagent de réaliser des travaux. Ils peuvent consulter gratuitement ce téléservice afin d'élaborer leurs déclarations de travaux.

Travailler à proximité de réseaux ne s'improvise pas

Le téléservice "réseaux-et-canalisation" est votre meilleur allié pour votre sécurité.

Vous êtes une collectivité territoriale, un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exploitant de réseaux, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, un agriculteur, un particulier... et vous avez des projets de travaux de terrassement, de sondage, de génie agricole... le téléservice réseaux-et-canalisation.gov.fr vous permet alors d'identifier gratuitement les exploitants de réseaux concernés par vos travaux et auprès desquels vous devez déclarer vos travaux.

Une question ?

Vous êtes exploitant de réseaux et vous souhaitez poser une question sur le **fonctionnement** du téléservice, sur la **sécurité** des réseaux ou sur la **réglementation** ?

Un accès à notre support vous est réservé. Pour cela, il vous suffit de vous [connecter à votre compte](#) et de cliquer dans le menu "mon réseau" sur "contacter le support"

CONNEXION / INSCRIPTION

Vous êtes :

- > Responsable de projet
- > Exécutant de travaux
- > Particulier
- > Exploitant de réseaux
- > Collectivité territoriale
- > Opérateur Télécom

ACTUALITÉS

Déploiement de la nouvelle plateforme d'examen QCM AIPR
24/01/2022

Nouveau référentiel géographique 2021
03/09/2021

Publication de l'arrêté du 06/07/2021
20/08/2021

[Voir toutes les actualités](#)



Les Règles

Certaines règles de sécurité sont indispensables pour la protection des personnes et des biens

Vos activités se trouvent à proximité immédiate du réseau électrique :

AÉRIEN

- **Distance supérieur à 5m** – aucune prévention nécessaire
- **Distance inférieur à 5m** – contacter le :
 - Fournisseur d'énergie
 - Guichet unique
 - En cas d'urgence, le Centre d'Appel Dépannage (CAD)



SOUTERRAIN

- Contacter le :**
- Guichet unique
 - Fournisseur d'énergie
 - En cas d'urgence, le Centre d'Appel de Dépannage (CAD)



Vos droits, démarches et obligations

Ayez le réflexe DT-DICT !

Les travaux projetés à proximité de canalisations et réseaux aériens ou souterrains doivent être déclarés à leurs exploitants, avant exécution. Toute déclaration doit obligatoirement être précédée d'une consultation du guichet unique, accessible en ligne, qui recense la totalité des réseaux présents sur le territoire.

DT : Déclaration de Travaux (projet), réalisée par le Maître d'Ouvrage

DICT : Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux, demandée par l'exécutant des travaux.
Document CERFA d'une validité de 3 mois

ATU : Avis de Travaux Urgents, doit être envoyé à chacun des exploitants de réseaux concernés au moyen du formulaire CERFA le plus tôt possible.



Les travaux non programmables à l'avance ne répondant pas aux critères d'urgence, peuvent faire l'objet d'une DT-DICT conjointe : mais en aucun cas de la procédure d'urgence avec ATU.

Réglementation

Depuis le 1^{er} avril 2015, les exploitants des réseaux concernés sont tenus de répondre aux déclarations (DT-DICT), au moyen d'un récépissé dans un délai de :

	Demande dématérialisée	Demande papier
DT	9 jours	15 jours
DICT	7 jours	9 jours

Certaines règles de sécurité sont indispensables pour la protection des personnes et des biens.

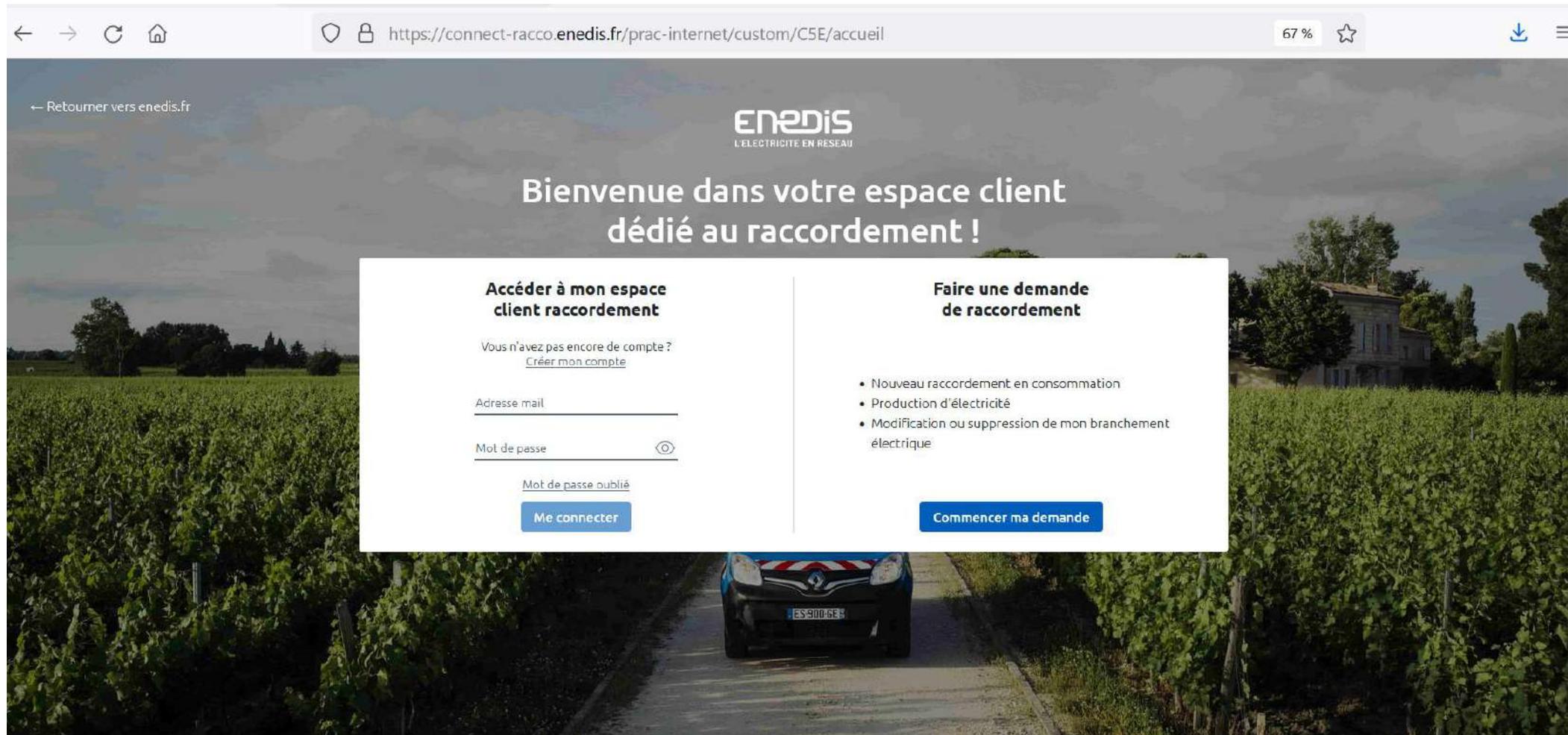
Une fois les réseaux identifiés, les distances minimales à respecter sont :

- **3 mètres** pour les lignes électriques aériennes inférieures à 50 000V
- **5 mètres** pour les lignes électriques aériennes supérieures à 50 000V
- **1,5 mètre** dans le cas des réseaux souterrains



Se raccorder au réseau électrique ou déplacer un branchement

Comment faire une demande auprès d'Enedis



The screenshot shows a web browser window with the URL <https://connect-racco.enedis.fr/prac-internet/custom/C5E/accueil>. The page features a background image of a vineyard with a car in the distance. The Enedis logo is at the top center, with the tagline "L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU". Below the logo, the text reads "Bienvenue dans votre espace client dédié au raccordement !".

On the left side of the page, there is a link: [← Retourner vers enedis.fr](#).

The main content is divided into two columns:

- Accéder à mon espace client raccordement**
 - Vous n'avez pas encore de compte ? [Créer mon compte](#)
 - Adresse mail
 - Mot de passe [Mot de passe oublié](#)
 - [Me connecter](#)
- Faire une demande de raccordement**
 - Nouveau raccordement en consommation
 - Production d'électricité
 - Modification ou suppression de mon branchement électrique
 - [Commencer ma demande](#)

Comment faire une demande auprès d'Enedis



Delphine VERCASSON
[Se déconnecter](#)

Suivre mes demandes

Voir les archives

Mes coordonnées

Vous avez 0 demande(s) enregistrée(s) :

Faire une nouvelle demande

Référence de la demande	Date de création	Type de demande	Adresse du projet	Etape en cours	Messages	Actions
Vous n'avez aucune demande en cours de traitement.						

Choisir mon type de demande

Raccordement

Nouveau raccordement en consommation

Production d'électricité dont augmentation de puissance

Modification ou suppression de mon branchement électrique

Déplacement ou suppression de mon branchement électrique

Déplacement de mon compteur / disjoncteur

Modification de ma puissance électrique

Commencer

Pour qui faites-vous cette demande ?

Pour moi-même

Pour un tiers

Le bénéficiaire est ...

Un particulier

Une entreprise

Une collectivité locale

Avez-vous besoin en plus, de produire de l'électricité ?

Non

Oui

Suivant

Comment faire une demande auprès d'Enedis

Local de stockage | Equipement extérieur | **Borne de recharge**

Autre

Apporter des précisions

Votre projet se situe-t-il en immeuble ?

Oui Non

Votre terrain est-il déjà viabilisé ? (présence d'un coffret électrique en limite de propriété)

Si vous ne savez pas ou si vous n'êtes pas sûr de la présence d'un coffret électrique sur votre terrain, ne répondez rien à cette question.

Oui, le raccordement se fera à ce coffret. Non, le raccordement se fera au réseau.

Où se situe votre projet ?

Code Postal Commune
67120 RHODS

N° (facultatif) Voie

Complément d'adresse / N° cadastre (facultatif)

Si vous avez besoin de préciser la localisation de votre projet, vous pouvez cliquer ici-dessous.

selectionner sur une carte

Indiquez la commune concernée puis sélectionnez le lieu à l'aide de l'épingle ou en entrant les coordonnées géographiques

Plan Satellite

Numero Voie
Coordonnée nord Coordonnée est
44.452912000 4.341765000

Valider

Pour commencer > **Mon projet** > Mon besoin électrique > Mon planning > Récapitulatif

Que souhaitez-vous raccorder au réseau ?

Local recevant des personnes Local destiné à la vente ou à la location

Local de stockage Equipement extérieur Borne de recharge

Autre

Apporter des précisions

Votre terrain est-il déjà viabilisé ? (présence d'un coffret électrique en limite de propriété)

Si vous ne savez pas ou si vous n'êtes pas sûr de la présence d'un coffret électrique sur votre terrain, ne répondez rien à cette question.

Oui, le raccordement se fera à ce coffret. Non, le raccordement se fera au réseau.

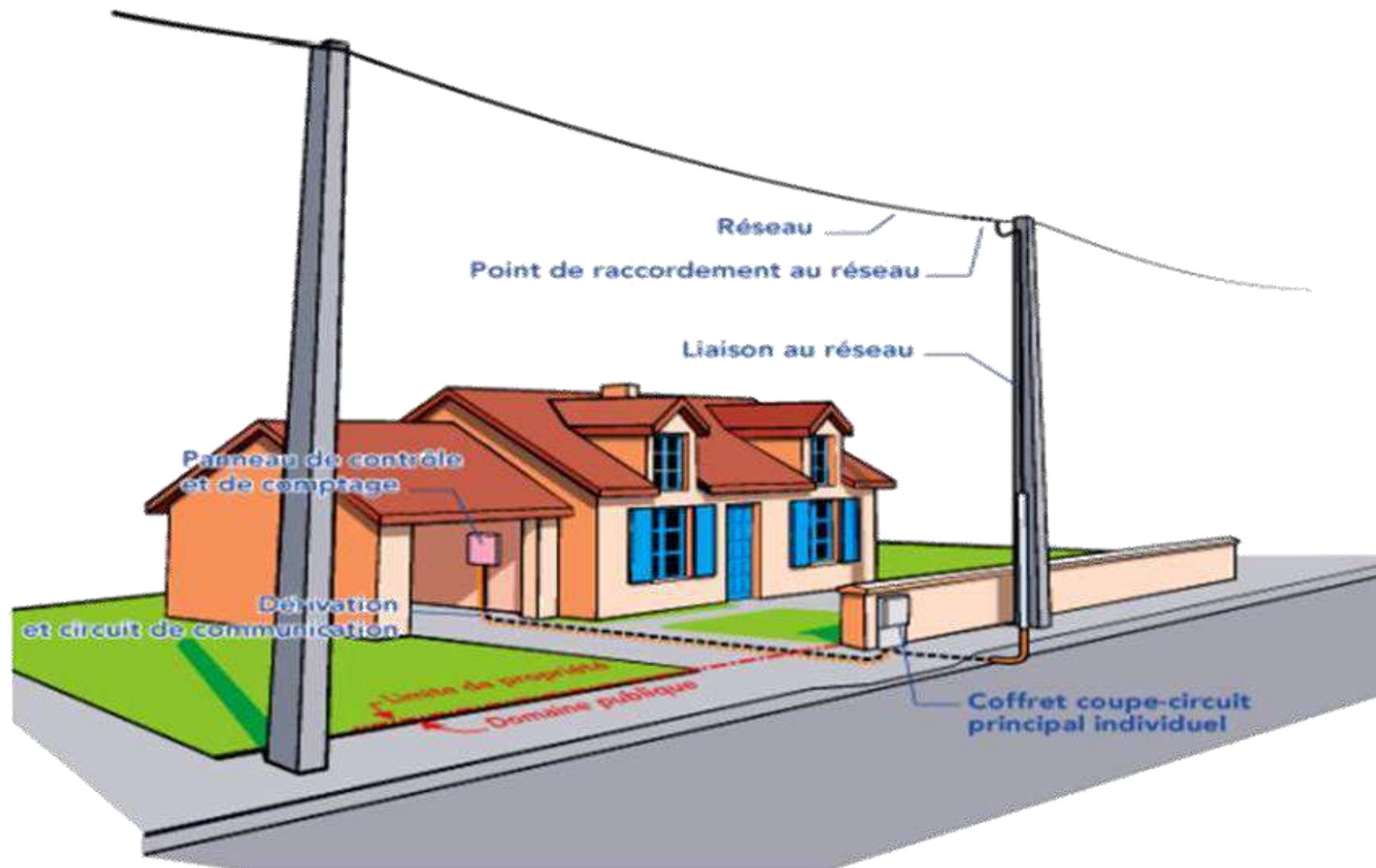
Où se situe votre projet ?

Code Postal Commune

N° (facultatif) Voie

Complément d'adresse / N° cadastre (facultatif)

Réseau et branchement



Demander un déplacement de réseau électrique



Adobe Acrobat
Document



— Faire une demande de devis à Enedis.

- Formulaire DO à renvoyer à l'adresse mail
aremabt-sillonrhodanien@enedis.fr

La vidéo surveillance



Ce qui est possible, ce qui ne l'est pas...

Vidéo surveillance, radars pédagogiques

Emetteur
interdit

Caméra
possible si
convention

- Chaque installation sur un poteau Enedis doit faire l'objet d'une convention, en accord avec le Syndicat
- L'installation doit être positionnée obligatoirement sous le réseau basse tension. Pas d'installation sur le réseau moyenne tension.
- Le prestataire de la vidéo ou du radar doit respecter les consignes de sécurité liées au réseau électrique public (distances)
- Il doit être habilité et avoir reçu une permission d'accès du gestionnaire du réseau concerné.

Le Nouvel Espace Collectivités

Le nouvel espace Collectivités Locales

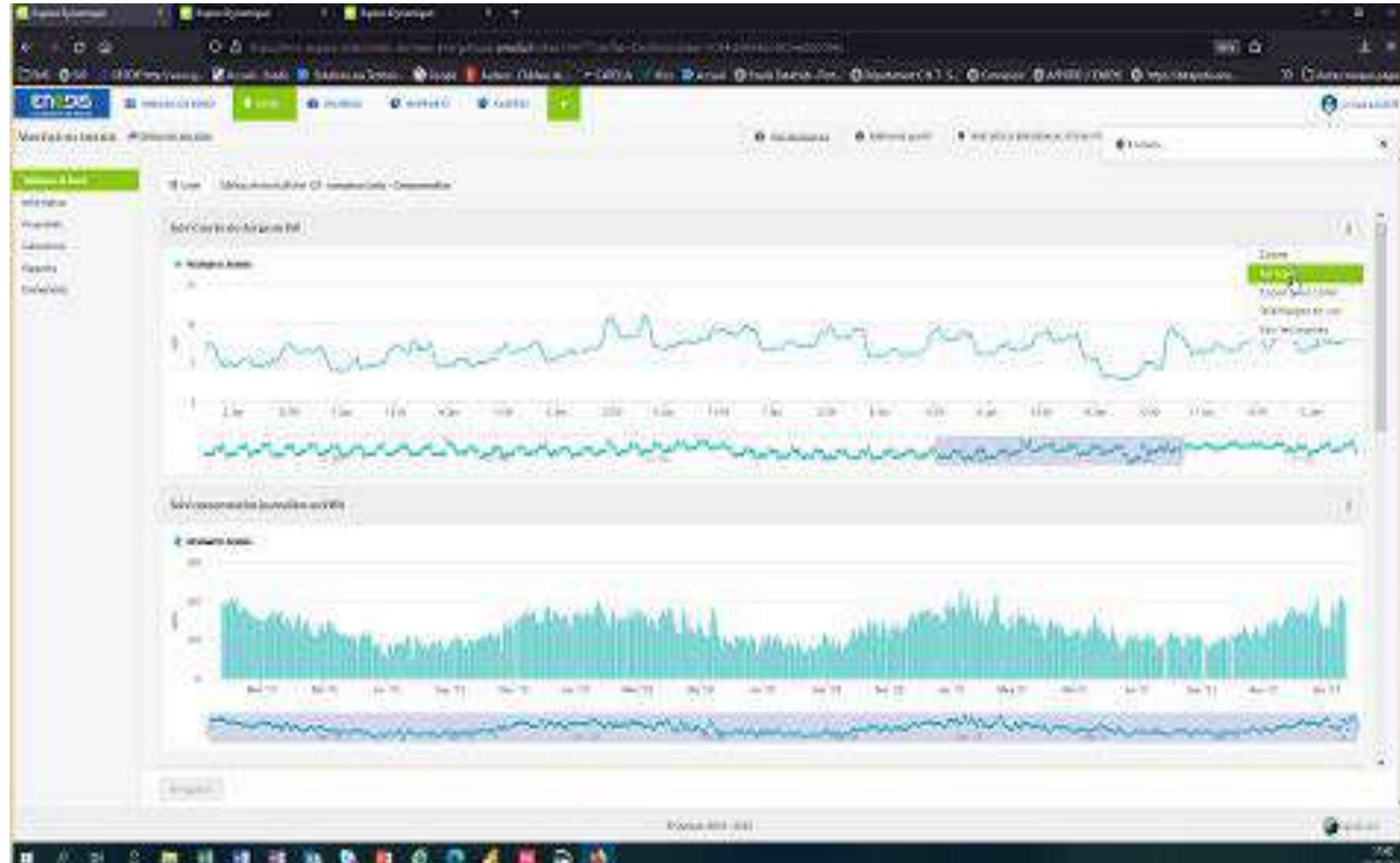


Le nouveau portail Clients Collectivités Locales

Eté 2022

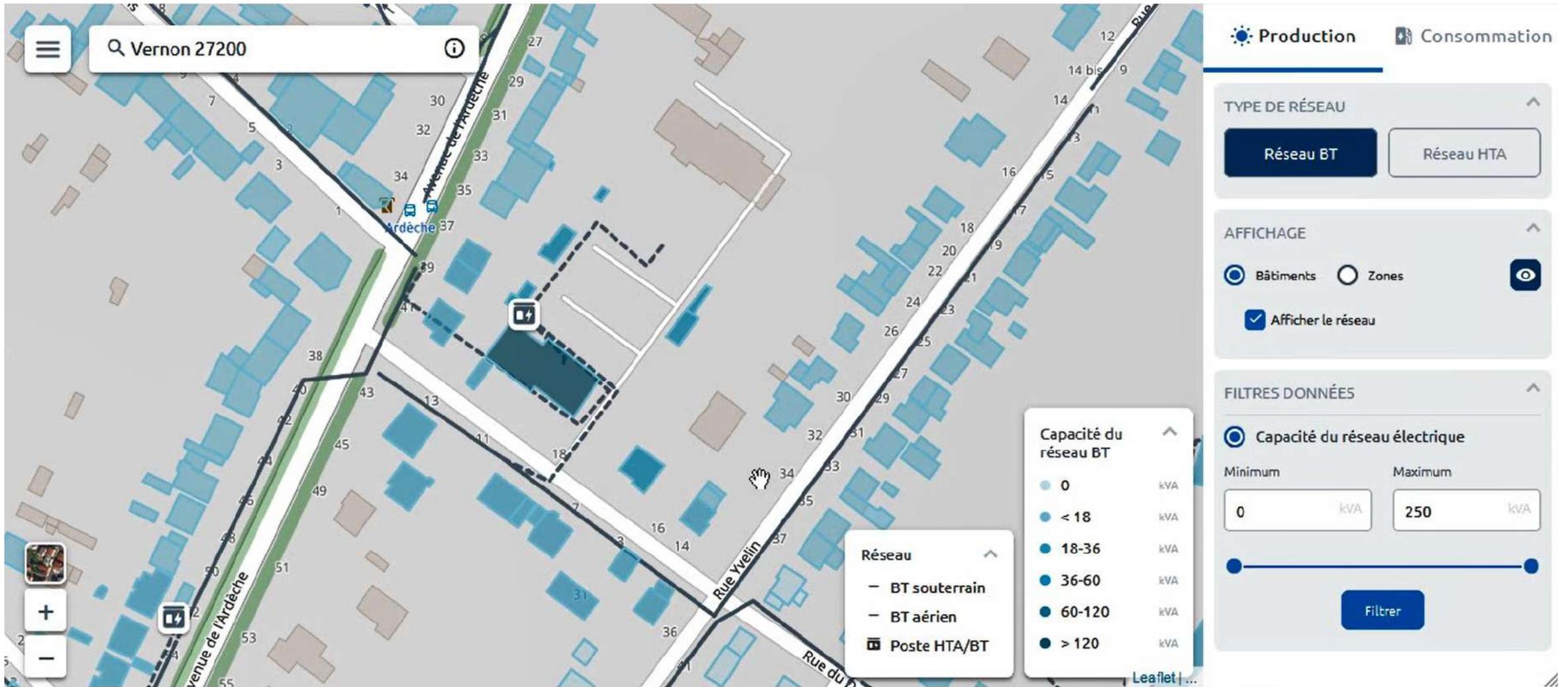
Suivi des consommations
et des productions

Après la mise à jour de la
liste des PDL des
communes



Le nouveau Portail Clients Enedis Collectivités Locales

Capacité d'insertion des énergies renouvelables sur le réseau BT



Enedis à mes côtés



Le bon réflexe

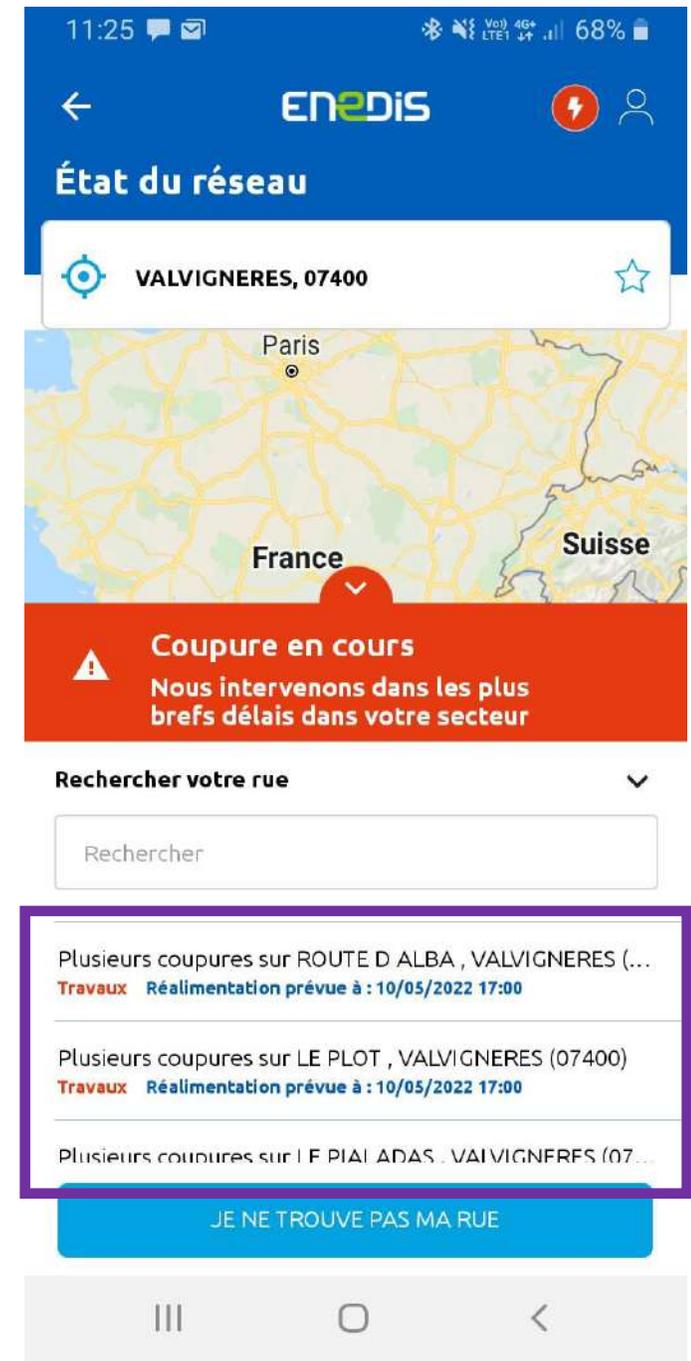
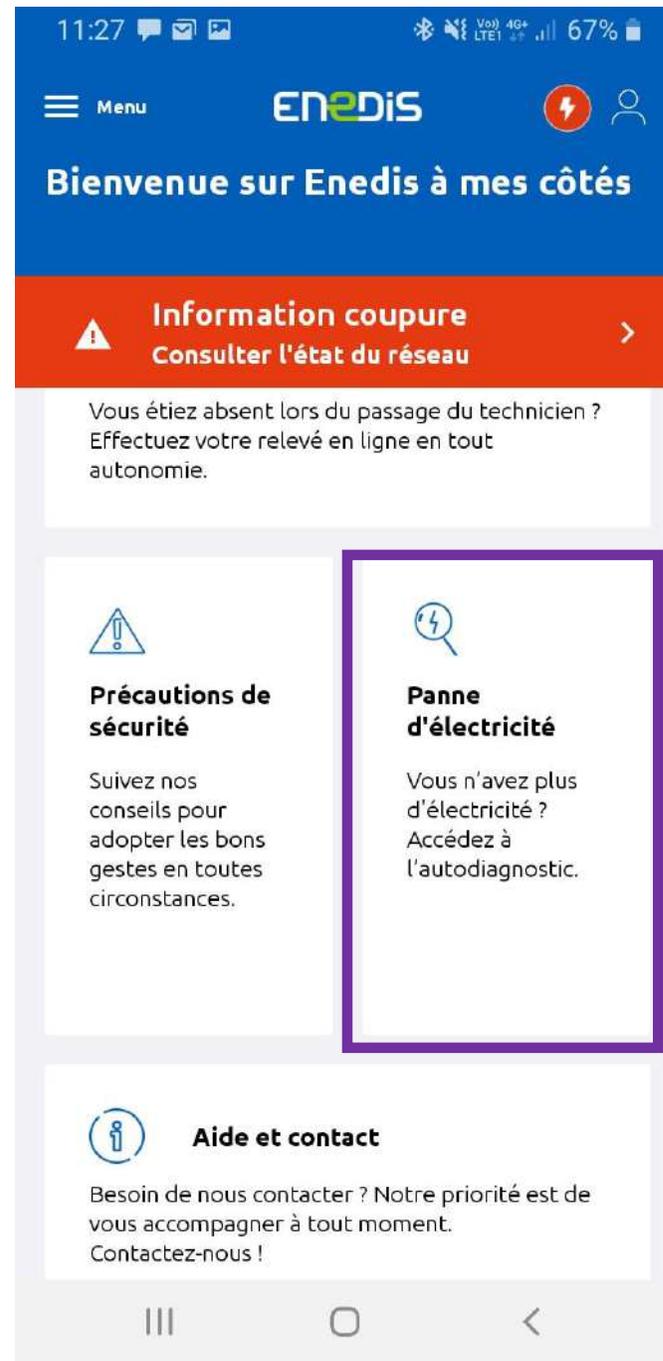
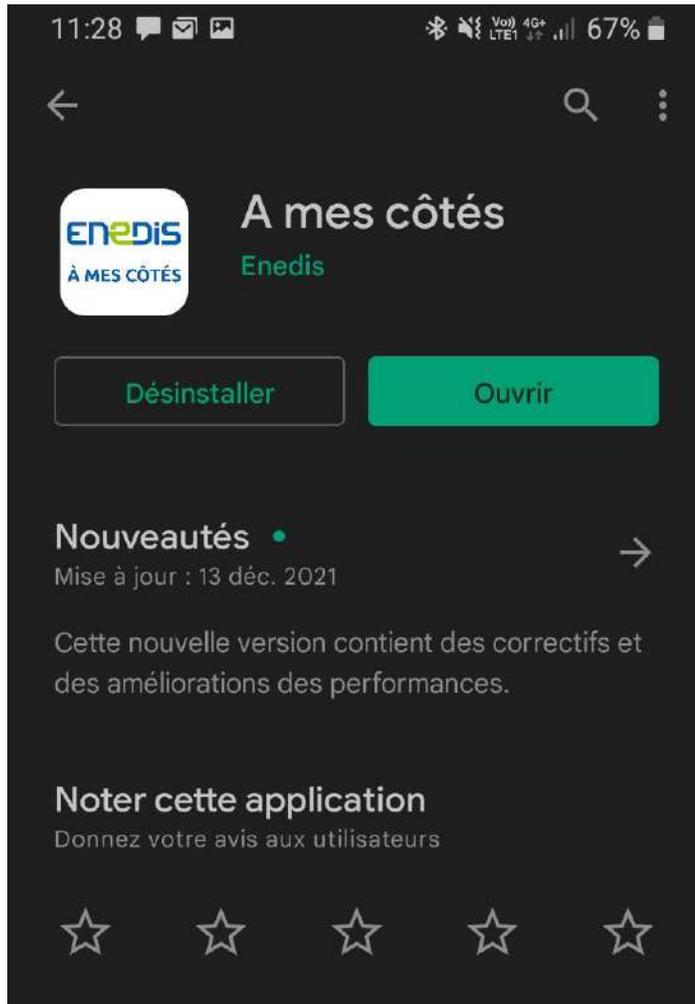


Enedis à mes côtés



Enedis à mes côtés

Info coupures



13:39 89%

Menu **ENEDIS**

Bienvenue FABIEN

✓ Réseau électrique OK
Consulter l'état du réseau

Consommation
12,67 kWh
consommés hier

PDL 19777279292476

Tendance
-1,50% de
consommation
en une semaine

Découvrez si votre
consommation est
en hausse ou en
baisse.

Mieux consommer

Découvrez nos conseils pour mieux consommer
grâce à des éco-gestes ciblés.

+

👤

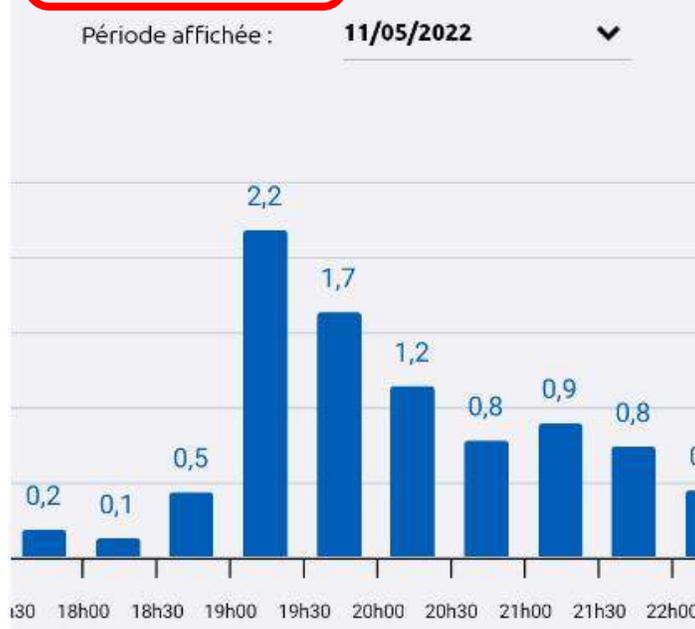
13:41 88%

← **ENEDIS**

Suivre mes mesures

Heure Jour Mois

Période affichée : 11/05/2022



■ Ma consommation ■ Données indisponibles

Unité : kW

TENDANCES COMPARAISON **MES MESURES**

13:42 88%

← **ENEDIS**

Suivre mes mesures

Heure Jour Mois

Période affichée : 11/05/2022



■ Ma consommation ■ Données indisponibles

Unité : kWh

TENDANCES COMPARAISON **MES MESURES**

Panne d'électricité

⚠ Attention

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes ou toute situation vous paraissant dangereuse :

- Câble électrique à terre
- Coffret cassé
- Odeur de brûlé / trace de noir
- Compteur ou disjoncteur sans capot

Ne touchez à rien !

Contactez nous directement en appelant le :

Enedis - Sillon rhodanien

 09 72 67 50 07

Ouvert 24/24 et 7/7 - Numéro non surtaxé

NON, JE CONTINUE

Panne d'électricité

Vous utilisez trop d'appareils simultanément. Débranchez ou éteignez un ou plusieurs appareils électriques et appuyez ensuite 5 secondes sur le bouton « + » pour rétablir l'électricité.



Compteur Linky

J'AI APPLIQUÉ LES INSTRUCTIONS

Sécurité



Travaux à proximité des lignes >



Crue >



Perçage >



Utilisation de groupes électrogènes >



Précautions élémentaires pour utiliser une installation électrique >



Élagage des arbres >

Newsletter de l'équipe

Infos 100 % pratiques et 100 % locales



Newsletter N°10 - Mai 2022

ÉDITO

Jeanine Duppeil
Directrice Territoriale en Drôme-Ardèche

Madame, Monsieur,

La transition énergétique est l'affaire de tous. Enedis appuie les initiatives locales comme le développement des énergies renouvelables, mais également les initiatives nationales avec le décret « Éco Énergie Tertiaire » qui s'impose à nous.

Enedis, fidèle à sa vocation de service public, peut vous aider dans vos démarches afin de réduire la consommation de vos bâtiments tertiaires de 40% d'ici 2030.

Bonne lecture.



ACTUALITÉS

Le décret tertiaire



Consommation d'énergie en baisse de 40% d'ici 2030

Décret Tertiaire : choisissez bien votre consommation de référence

L'Etat met en place le dispositif « Éco Énergie Tertiaire ». Il oblige les collectivités à réduire de 40% la consommation des bâtiments tertiaires d'ici 2030. Découvrez comment Enedis vous accompagne.

[Je profite des astuces Enedis](#)



J'ai besoin d'un branchement provisoire pour ma commune

Vous anticipez vos futurs travaux ou êtes en pleine programmation des festivités de la commune ? Pensez au branchement provisoire ! En quelques minutes faites la demande auprès de votre fournisseur d'électricité.

[Je m'informe](#)

Le Chiffre du mois

37 Postes sources*

en 2020 en Drôme Ardèche

[Suivre mes consommations d'électricité](#)

* Un poste source est un élément constitutif du réseau électrique qui transforme l'électricité haute tension (225 000 volts ou 63 000 volts) en moyenne tension HTA (20 000 volts). Il assure l'alimentation en énergie des utilisateurs sur une zone déterminée.

Newsletter



Envoi par mois depuis novembre 2021



Thématiques diversifiées :

- Astuces numériques (Courbe de charge, Open Data...)
- Chantiers (Inaugurations, visites...)
- Transition Énergétique (Autoconsommation, décret tertiaire)
- Bonnes pratiques (DT-DICT, CAD, élagage...)
- Partenariat (Pimms Médiation, contrat SDED...)



Articles par newsletter



Enedis et la transition énergétique

Accompagner les communes
dans leurs projets

Renseigner le site de l'ADEME OPERAT (décret tertiaire)



Un service simple pour vous aider dans l'application de cette réglementation

En 2018 la loi ELAN initie le dispositif « Éco Énergie Tertiaire » imposant aux acteurs du secteur tertiaire une réduction progressive de leur consommation d'énergie.



Qui est concerné ?

Les propriétaires et locataires d'un établissement dont la surface d'exploitation est supérieure ou égale à 1 000 m² et abritant des activités tertiaires publiques ou privées. La superficie prise en compte peut être cumulative si le bâti héberge plusieurs utilisateurs, ou si le site est composé de plusieurs bâtiments.



Au plus tard le 30 septembre 2022

Les assujettis au décret devront avoir déclaré leur consommation d'énergie au titre de l'année 2020 et 2021. Une année de référence de leur consommation d'énergie (entre 2010 et 2019) devra également être déclarée (si choix méthode en valeur relative), sur le site de l'Observatoire de la Performance Énergétique de la Rénovation et des Actions du Tertiaire (Plateforme OPERAT - ADEME).

Quels objectifs pour vos établissements ?



S'engager à réduire les consommations d'énergie de vos écoles, équipements sportifs et culturels (liste non exhaustive) de :

- ✓ -40% en 2030
- ✓ -50% en 2040
- ✓ -60% en 2050

La solution :

Grâce à la solution d'Enedis vous pouvez accéder rapidement et simplement aux historiques de données de consommation d'électricité des compteurs de vos établissements.

L'outil développé par Enedis est en mesure de restituer les données annuelles de consommation d'énergie de chacun de vos établissements entre 2011 et 2019 selon la dernière date de mise en service.

Vous retrouverez ces historiques de données dans un tableau, au format Excel, facilement exploitable.



Au service des collectivités locales, la solution d'Enedis a vocation à vous accompagner face à l'obligation légale du dispositif « Éco Énergie Tertiaire ». Le tableau de données concourt à la détermination facilitée de l'année de référence (déclaration avant 30 septembre 2022).

Ces données mises à votre disposition faciliteront la définition de vos futurs objectifs ainsi que la prise de décision en faveur de votre transition écologique.

Comment accéder à ce service Enedis ?



Pour bénéficier de cette solution, Enedis a mis en place un système de dépôt de demande simple et réactif, il vous suffit d'envoyer un email à l'adresse :

dct-decret-tertiaire@enedis.fr

Vous recevrez en retour une réponse expliquant le processus à suivre avec le formulaire de demande à compléter.

Pour aller plus loin, les solutions Enedis

Après l'état des lieux des consommations d'électricité des bâtiments des collectivités, Enedis va plus loin dans son accompagnement avec une gamme de solutions, pour cibler et suivre la rénovation énergétique du patrimoine immobilier de votre collectivité.

Cibler : Prioréno, outil au service des collectivités

Fruit d'un partenariat entre La Banque des territoires, Enedis et GRDF, l'outil Prioréno permet aux collectivités d'adopter une vision de leur parc immobilier et d'identifier les rénovations à mener en priorité.

Mesurer et suivre : votre portail client collectivité Enedis

Le portail client collectivités locales Enedis permet d'obtenir une vision globale et fine des consommations des compteurs de la collectivité et de paramétrer un suivi des données de mesure (alertes...).



Contact

Contactez votre interlocuteur privilégié Enedis en charge de votre collectivité.
<https://espace-client-collectivites.enedis.fr>

enedis

Enquête de satisfaction



Aidez-nous à nous améliorer

Enquête de satisfaction Enedis

2022

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
J 1	St Thierry	D 1	St Agabon	M 1	St Giles	V 1	St Thérèse E.J.	L 1	St Roch	M 1	St Florent
V 2	St Martin	L 2	St Julien Eychaz	J 2	St Agriid	S 2	St Léger	M 2	Défunt	J 2	Viviane
S 3	St Thomas	M 3	St Lyde	V 3	St Georges	D 3	St Gérard	M 3	St Hubert	V 3	St Joseph Xavier
D 4	St Florent	M 4	St J.M. Marquet	S 4	St Basile	L 4	St Fr. d'Assise	J 4	St Charles	S 4	St Pierre
L 5	St Antoine	J 5	St Abel	D 5	St Raissa	M 5	St Fleur	V 5	St Sylve	D 5	St Michel
M 6	St Marthe	V 6	Transfiguration	L 6	St Bertrand	M 6	St Bruno	S 6	St Léonard	L 6	St André
M 7	St Roch	S 7	St Gildan	M 7	St Reine	J 7	St Serge	D 7	St Gerline	M 7	St Antoine
J 8	St Thibaut	D 8	St Dominique	M 8	Nativité N.-D.	V 8	St Pélagie	L 8	St Geoffroy	M 8	Stm. Co. Julien
V 9	St Amédée	L 9	St Amour	J 9	St Alain	S 9	St Denis	M 9	St Thibodeau	J 9	St Pierre
S 10	St Ulrich	M 10	St Laurent	V 10	St Ines	D 10	St Othobert	M 10	St Leon	V 10	St Roman
D 11	St Neel	M 11	St Claire	S 11	St Adolphe	L 11	St Firmin	J 11	Stm. J.M. LAUREN	S 11	St Daniel
L 12	St Olivier	J 12	St J.-J. St Charles	D 12	St Apollinaire	M 12	St Wilfrid	V 12	St Christian	D 12	St Cornille
M 13	St Henri, Jean	V 13	St Hippolyte	L 13	St Aimé	M 13	St Gérard	S 13	St Brice	L 13	St Louis
M 14	INTERNATIONALE	S 14	St Evard	M 14	Croix Glorieuse	J 14	St Juste	D 14	St Sidoine	M 14	St Odile
J 15	St Donald	D 15	ASSOMPTION	M 15	St Roland	V 15	St Thérèse d'Avila	L 15	St Albert	M 15	St Ninon
V 16	St O. de Mont-Camel	L 16	St Anselme	J 16	St Edith	S 16	St Yves	M 16	St Marguerite	J 16	St Alce
S 17	St Charles	M 17	St Yvochtne	V 17	St Renouf	D 17	St Eusebe	M 17	St Eusebe	V 17	St Judicael
D 18	St Frédéric	M 18	St Helaire	S 18	St Nactaye	L 18	St Luc	J 18	St Ascle	S 18	St Gaston
L 19	St Aviane	J 19	St Jean Eudes	D 19	St Emile	M 19	St René	V 19	St Tanguy	D 19	St Urbain
M 20	St Marthe	V 20	St Bernard	L 20	St Omy	M 20	St Adeline	S 20	St Edmond	L 20	St Thibaut
M 21	St Victor	S 21	St Christophe	M 21	St Mathieu	J 21	St Caline	D 21	Christ Roi	M 21	St Pierre
J 22	St Marie-Madeleine	D 22	St Fabrice	V 22	Aurélien	L 22	St Eudie	M 22	St Cleoc	M 22	St J. de la
V 23	St Brigitte	L 23	St Rose de Lima	J 23	St Constant	S 23	St Jean de C.	M 23	St Clément	J 23	St An
S 24	St Christine	M 24	St Barthélemy	V 24	St Thicde	D 24	St Florentin	M 24	St Ripe	V 24	St An
D 25	St Jacques	M 25	St Louis	S 25	St Harman	L 25	St Enguerran	M 25	St Catherine	S 25	St
L 26	St Anne, Joseph	V 26	St Katerina	D 26	St Omer, Damien	M 26	St Dimin	V 26	St Delphine	D 26	St Famille
M 27	St Nathalie	J 27	St Monique	L 27	St Vincent de Paul	M 27	St Emeline	S 27	St Soverin	L 27	St Jean
M 28	St Sébastien	S 28	St Augustin	M 28	St Vancelas	J 28	St Simon, Jude	D 28	St Avert	M 28	St Innocents
J 29	St Martin	D 29	St Sabine	V 29	St Michel	S 29	St Narcisse	L 29	St Saturnin	M 29	St David
V 30	St Juliete	L 30	St Fiacre	J 30	St Jérôme	S 30	St Barthelemy	M 30	St André	V 30	St Roger
S 31	St Ignace de Loyola	M 31	St Antide	D 31	St Quentin	D 31	St Quentin	V 31	St Hubert	S 31	St Hubert

Vos attentes sur les services d'Enedis
 Vous allez recevoir par mail un questionnaire de satisfaction personnalisé.

Votre avis et votre participation sont précieux.
 Ils contribuent à l'amélioration de nos services.



Votre réponse compte

- 3 objectifs :
- répondre à vos attentes
 - améliorer la qualité de réalisation de nos missions
 - travailler notre relation de proximité

L'enquête est adressée aux élu(e)s

664 communes et 30 EPCI sont destinataires

Lever l'anonymat

...pour plus de proximité et mieux vous servir dans le futur

Chaque année : novembre 2022

Interpellation par Email

OBJET : Enedis - Enquête de satisfaction 2020
 EXP : contact@enedis-satisfaction.fr comme Satisfaction Enedis
 Renvoi vers : satisfactionenedis@bva.fr

La responsabilité sociétale d'Enedis



Un service public responsable

Des actions concrètes et mesurables

un service public à impact positif pour
la planète



ENEDIS

Sujet du document

Enedis agit pour la planète

- Groupe électrogène 0 carbone
- Expérimentation de chantiers bas carbone
- Protection des oiseaux menacés (aigle de Bonelli avec la LPO).



Enedis agit pour la société

- Partenariats avec l'école de la seconde chance, le lycée des Catalins (Montélimar)
- Administration du Pimms Portes de Provence (France service en gare de Donzère et itinérant)



Enedis agit pour les territoires

Des actions concrètes et mesurables

un service public à impact positif pour
les territoires

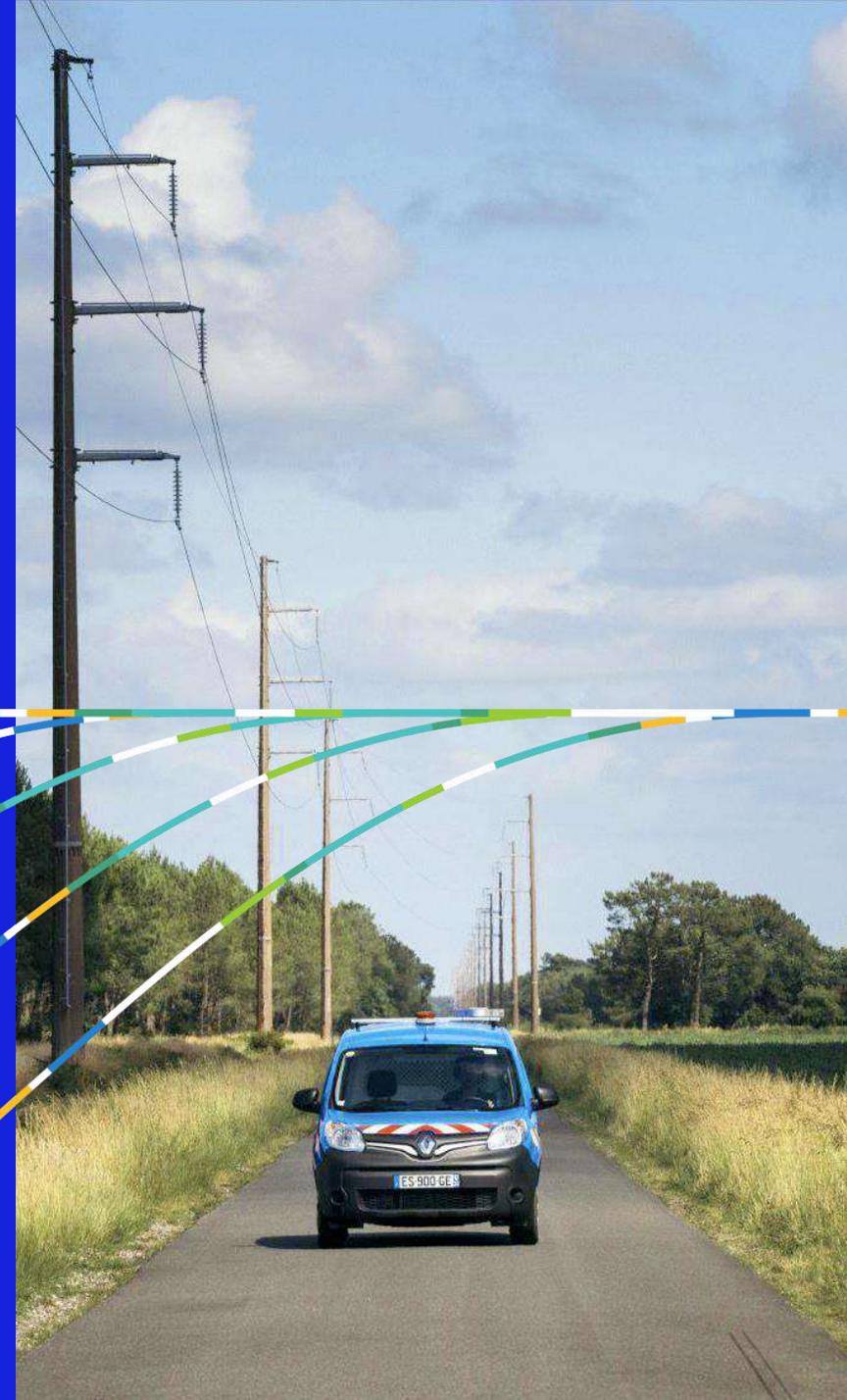


- Contrat de concession en cours de renouvellement avec le SDE07
- Emerveillé par l'Ardèche
- Annonay berceau de l'aérostation : Art de l'envol
- Investissement dans le milieu économique (CCI + CCIR)



LE DELESTAGE

Pourquoi couper?



Un contexte d'incertitudes inédit lié à la situation énergétique actuelle

Le 14 septembre 2022, RTE a présenté son étude prévisionnelle pour l'hiver 2022-2023. Cette année, la période de vigilance s'étendra d'octobre 2022 à mars 2023. Si le système électrique est très tendu sur la période, le risque de coupure ne peut pas être totalement exclu. Il pourrait cependant être évité en baissant la consommation nationale de 1 à 5 % dans la majorité des cas, et jusqu'à 15 % dans les situations météorologiques les plus extrêmes.

Cette situation de vulnérabilité est liée à des éléments de contexte dont les effets et la durée sont encore incertains :

- L'impact de la guerre en Ukraine sur l'approvisionnement en gaz qui peut affecter à l'échelle européenne les capacités de production d'électricité à base de gaz et donc le potentiel d'importation depuis les pays voisins.
- Plusieurs réacteurs du parc EDF sont à l'arrêt pour maintenance ou pour le problème de corrosion sous contrainte.
- Le potentiel de production hydraulique est réduit en raison de la sécheresse.

Enedis est mobilisée, auprès des Pouvoirs Publics et de RTE, qui a la responsabilité de l'Equilibre Offre Demande (EOD) et de la sûreté du système électrique, pour sécuriser l'alimentation électrique des Français.

Enedis a mis en place une organisation projet, dédiée, mobilisant toutes les composantes de l'entreprise (technique, client, communication, concession, juridique, relation institutionnelle, RH, ...).

Les principaux axes de mobilisation d'Enedis

Contribution d'Enedis aux mesures de marché

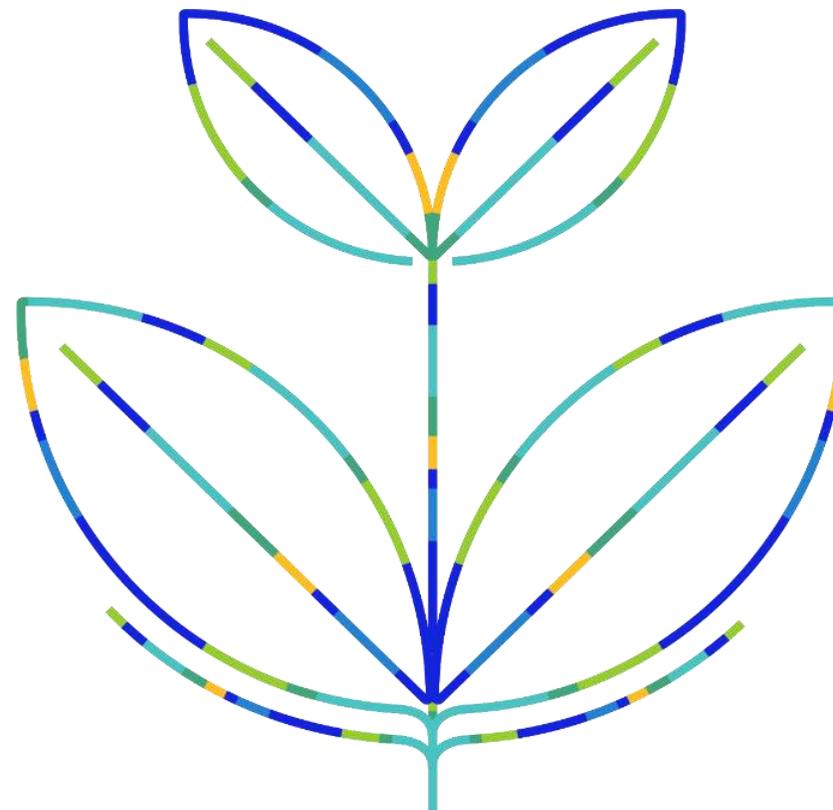
- Lisser la [courbe de charge](#) (à la demande de RTE) en supprimant les pics de consommation entre 12h et 14h des Heures Creuses Méridiennes (HCM)
- Contribuer à la [mobilisation des groupes électrogènes du parc privé supérieurs à 1 MW](#) via le mécanisme d'ajustement (amendement voté en août à l'initiative de RTE)
- Créer grâce à Linky de [nouvelles grilles tarifaires dans le cadre de l'appel d'offre RTE des EIF](#) (Effacement Indissociable de la Fourniture)

Contribution d'Enedis aux mesures de sauvegarde décidées par les pouvoirs publics et RTE

- Réussir pleinement les [baisses de tension de -5%Un](#) à la demande de RTE
- Mettre en œuvre des coupures exceptionnelles, maîtrisées, localisées, temporaires, à la demande de RTE

Gestion de crise

- Se préparer à l'éventualité d'une [gestion de crise](#)



Zoom sur le dispositif Heures Creuses 12h-14h

Décret d'application paru au JO du 27 septembre 2022

Périmètre

4,3 millions de clients particuliers et professionnels ayant souscrit un contrat heures pleines/heures creuses incluant les heures creuses de 12h à 14h.

Enjeux

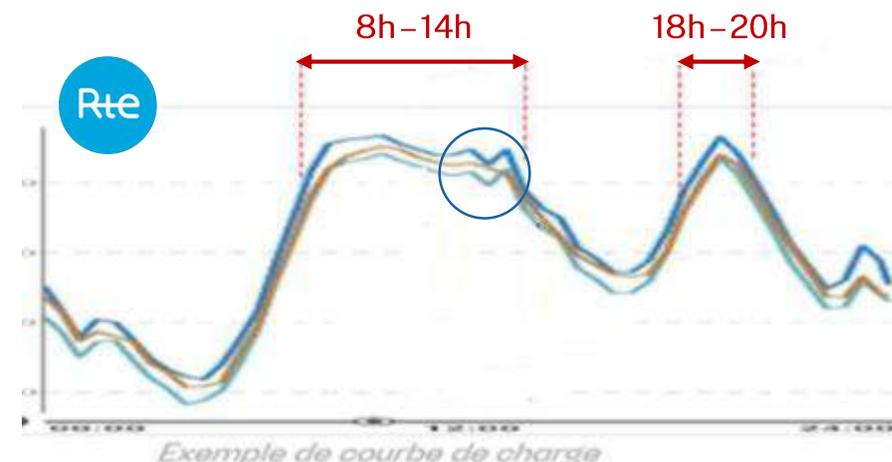
Economiser l'équivalent de 2,5 GW soit l'équivalent de la consommation d'une ville comme Paris

Méthode

Décalage temporaire de l'enclenchement automatique de la chauffe du ballon d'eau chaude durant la nuit (mesure du 15 octobre 2022 au 15 avril 2023).

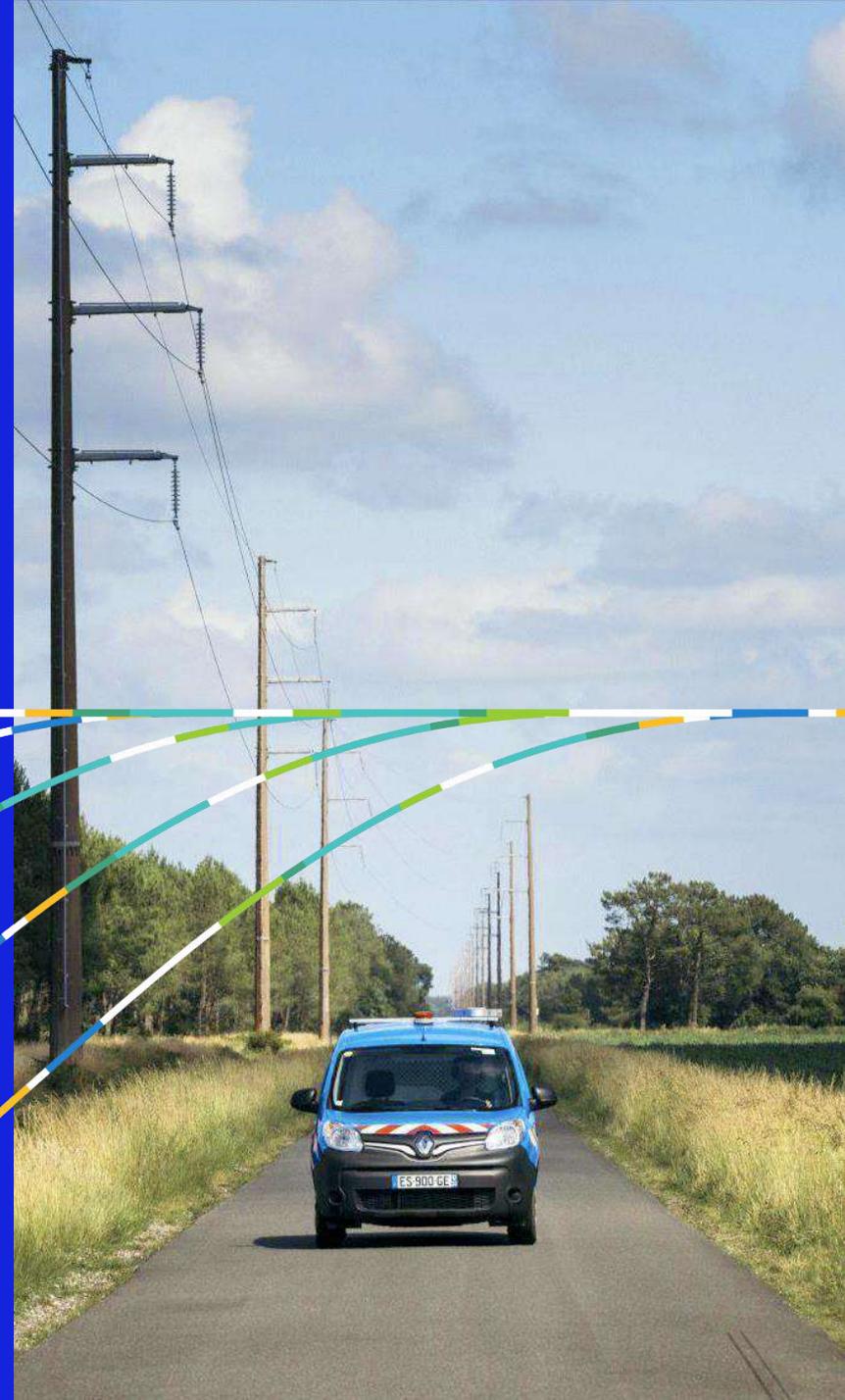
Cette mesure n'aura pas d'impact ni sur le confort, ni sur la facture des clients concernés, le tarif heure creuse étant maintenu. Le principe d'heures creuses entre 12h et 14h reste effectif pour les autres usages électriques.

Aucune action du client n'est nécessaire.



Enedis ne coupera pas les ballons d'eau chaude cet hiver, ni l'électricité dans le cadre de ce dispositif HCM

Les coupures exceptionnelles et maîtrisées : Quesako ?

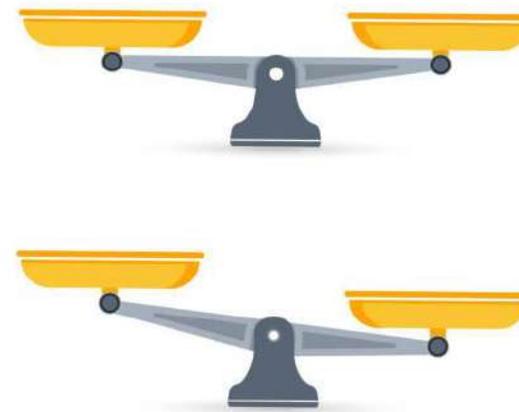


Un dispositif d'ultime recours pour préserver l'alimentation électrique du pays et éviter un black-out

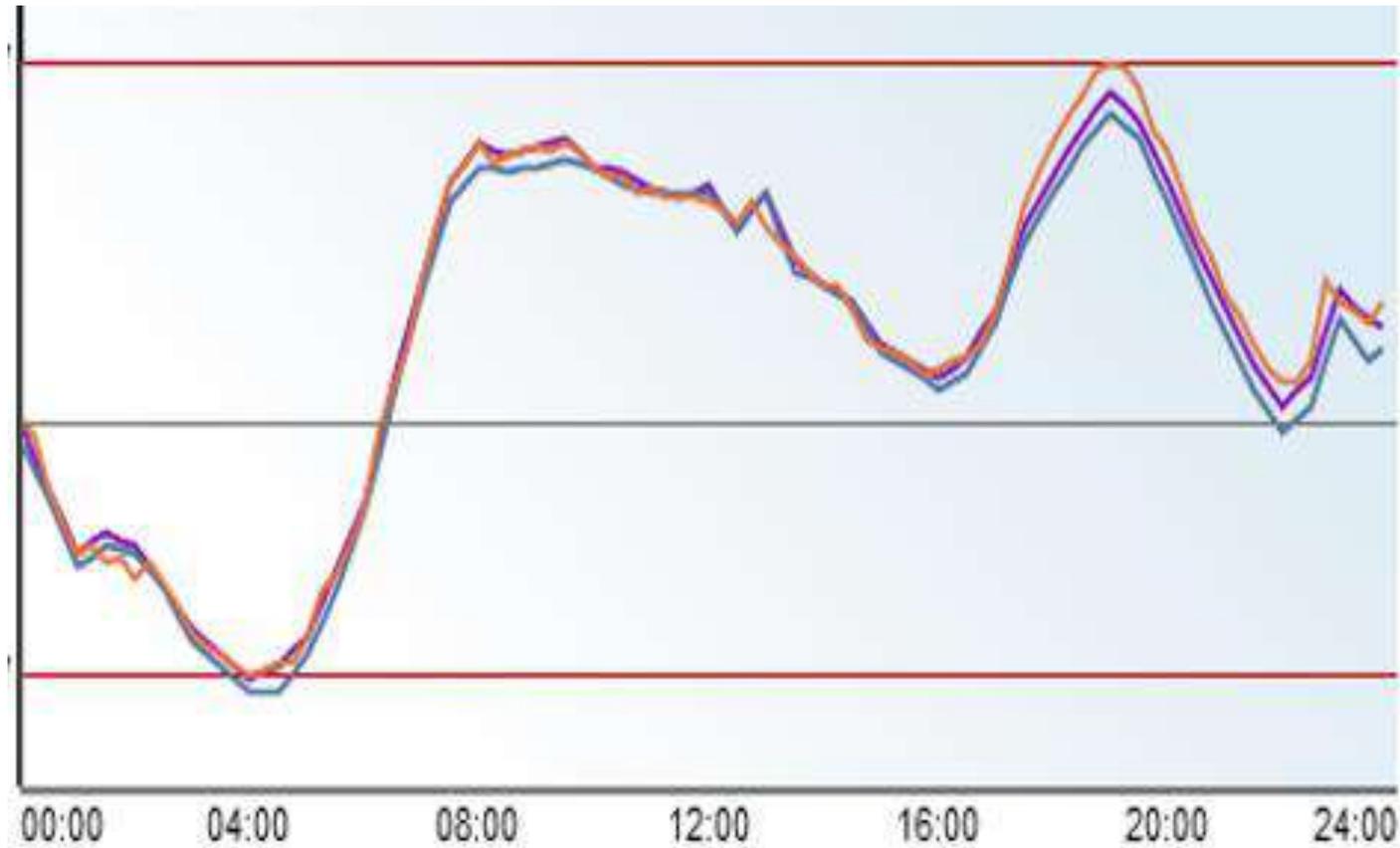
Si les moyens de production ou la capacité d'importation d'autres pays européens ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins de consommation électrique de la France, et qu'aucune mesure de sobriété n'est engagée en cas de vagues de froid en dessous des températures normales de saison, RTE pourrait en ultime recours prendre la décision de mettre en place des coupures exceptionnelles pour préserver l'alimentation électrique du pays et ainsi éviter un black-out.

Cette opération de force majeure consiste à suspendre momentanément l'alimentation électrique d'une partie du réseau :

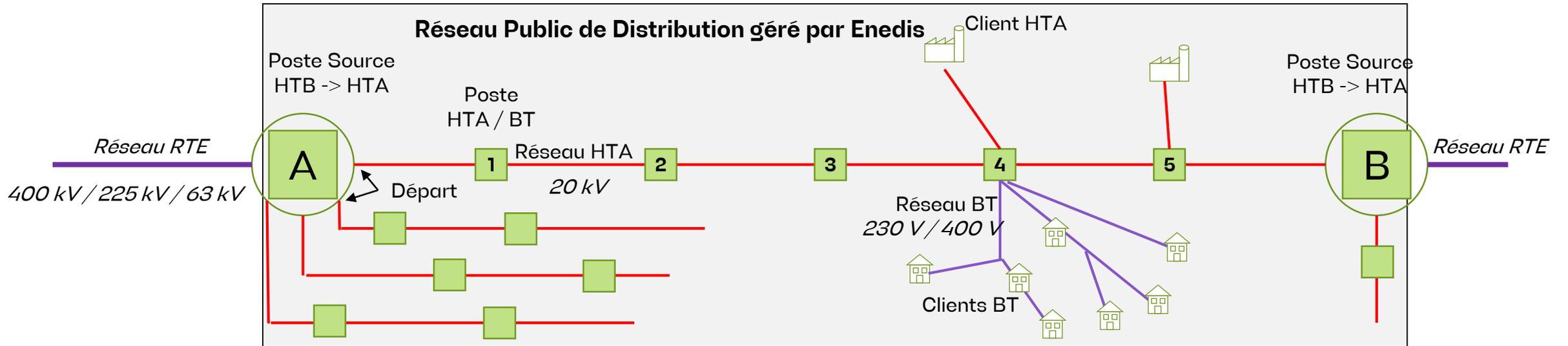
- Enedis, gestionnaire de réseau de distribution public d'électricité sur 95% du territoire français, mettrait techniquement en œuvre ces opérations de coupures localisées, temporaires et maîtrisées, en intervenant à distance sur les lignes moyenne tension du réseau public de distribution.
- Ce dispositif exceptionnel a toujours été l'un des mécanismes potentiellement activables en cas de risques pour l'équilibre du système électrique en France. Chaque année, Enedis se prépare avec l'ensemble des acteurs concernés.



A titre d'illustration, la courbe de consommation type d'une journée en France



Pour mieux comprendre : zoom sur le réseau public de distribution d'électricité géré par Enedis



- La très haute tension (réseau de Transport) est sous la responsabilité de RTE et les 2 300 Postes Sources répartis sur l'ensemble du territoire font le lien entre le réseau de Transport et le réseau de Distribution.
- A partir de chaque Poste Source, plusieurs départs permettent d'alimenter chacun un ensemble de clients en moyenne tension (HTA) ou en basse tension.
- **En cas de coupures exceptionnelles et maîtrisées, un ou plusieurs départs pourront être coupés** afin de maintenir l'équilibre production/consommation.
- Ces coupures seront télécommandées à distance par les 30 Agences de Conduites Régionales d'Enedis réparties sur le territoire. Ces ACR, véritables tours de contrôle, regroupent 500 spécialistes « aiguilleurs de l'électricité » qui observent en temps réel, 7J/7, 24h/24, l'état du réseau moyenne tension.

Zoom sur les clients dits « prioritaires »

Des clients dits prioritaires ne sont pas concernés par ce type de dispositif de dernier recours.

La liste des clients prioritaires est définie au niveau départemental par les préfetures et les DREAL conformément à l'arrêté du 5 juillet 1990 qui liste notamment les clients concernés (hôpitaux, installations industrielles indispensables à la Défense nationale...).

La mise à jour de ces listes de clients prioritaires est transmise à Enedis qui la prend en compte dans ses outils. Dans ce cadre, Enedis est en capacité d'isoler techniquement les parties de réseau électrique moyenne tension alimentant ces clients prioritaires en cas de coupures exceptionnelles.

Pour des raisons de confidentialité et de sécurité, le nom des clients inscrits sur ces listes prioritaires ne sont pas communicables.

Pour mémoire

Principe quant à la constitution de la liste : les départs HTA qui alimentent des clients prioritaires et qui sont donc non délestables ne doivent pas dépasser 38% de la charge totale du département, conformément au code européen E/R.

Zoom sur les clients Patients à Hauts Risques Vitaux

En cas de coupures exceptionnelles, des clients PHRV pourraient être concernés.

Une communication graduelle est prévue à mesure que les hypothèses se confirment et que l'échéance se rapproche :

- Dès l'annonce d'une vigilance renforcée (à partir de J-3), Enedis sensibilise les clients PHRV au risque de potentielles coupures exceptionnelles.
- J-2 : Enedis informe les PHRV de probables coupures. Déplacements d'équipes Enedis aux domiciles des clients concernés en cas de non réponse.
- J-1 (21h30) : un SMS est adressé aux PHRV qui seront effectivement coupés de manière temporaire en leur précisant les horaires de coupures.

La liste des clients PHRV actualisée par les Agences Régionales de Santé a été implémentée dans les outils Enedis.

Il existe plusieurs catégories définies par le Ministère de la Santé : les personnes placées sous appareil respiratoire ayant une autonomie inférieure à quatre heures, les enfants nourris par intraveineuse et d'autres catégories de malades comme les insuffisants rénaux en dialyse à domicile peuvent être concernés.

Pour mémoire

Les PHRV ont un numéro de téléphone qui leur est dédié 24h/24h.

Comment êtes-vous informés ?

ENEDIS



Enedis est à vos côtés tout au long de cette période

Missions Enedis

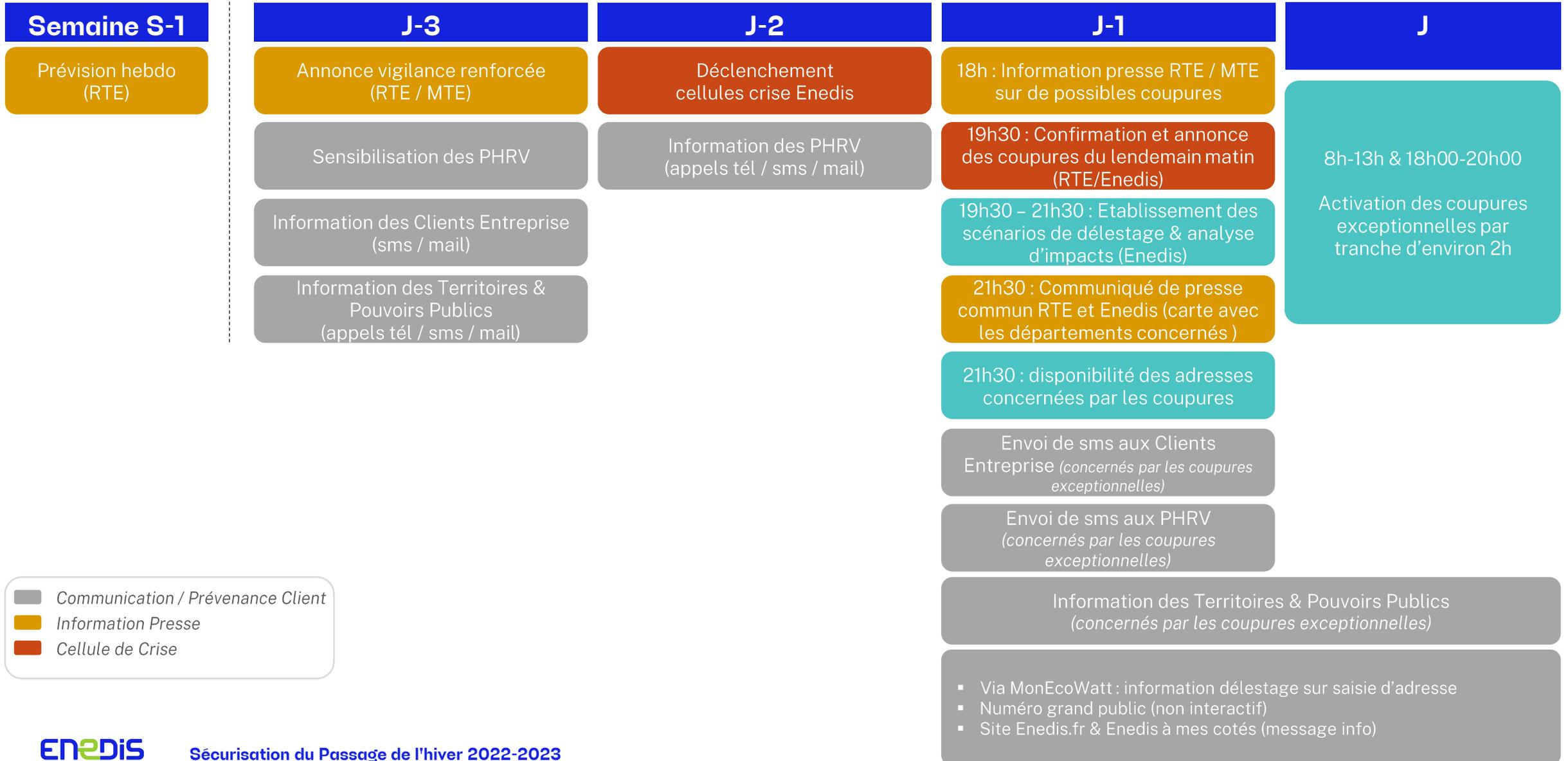
Information aux territoires (AODE, collectivités locales) & pouvoirs publics (dont préfecture)

- A J-3 (annonce d'une vigilance renforcée par RTE), vous serez informés par les équipes territoriales d'Enedis en région, par téléphone ou par e-mail, de la possibilité de faire appel à des coupures exceptionnelles.
- À J-1, vous serez de nouveau prévenus par les équipes territoriales (appels, e-mails ou sms) en cas de confirmation du dispositif de coupures exceptionnelles et dès que la liste des départements et des communes concernées par les coupures exceptionnelles du lendemain est disponible (vers 21h30).

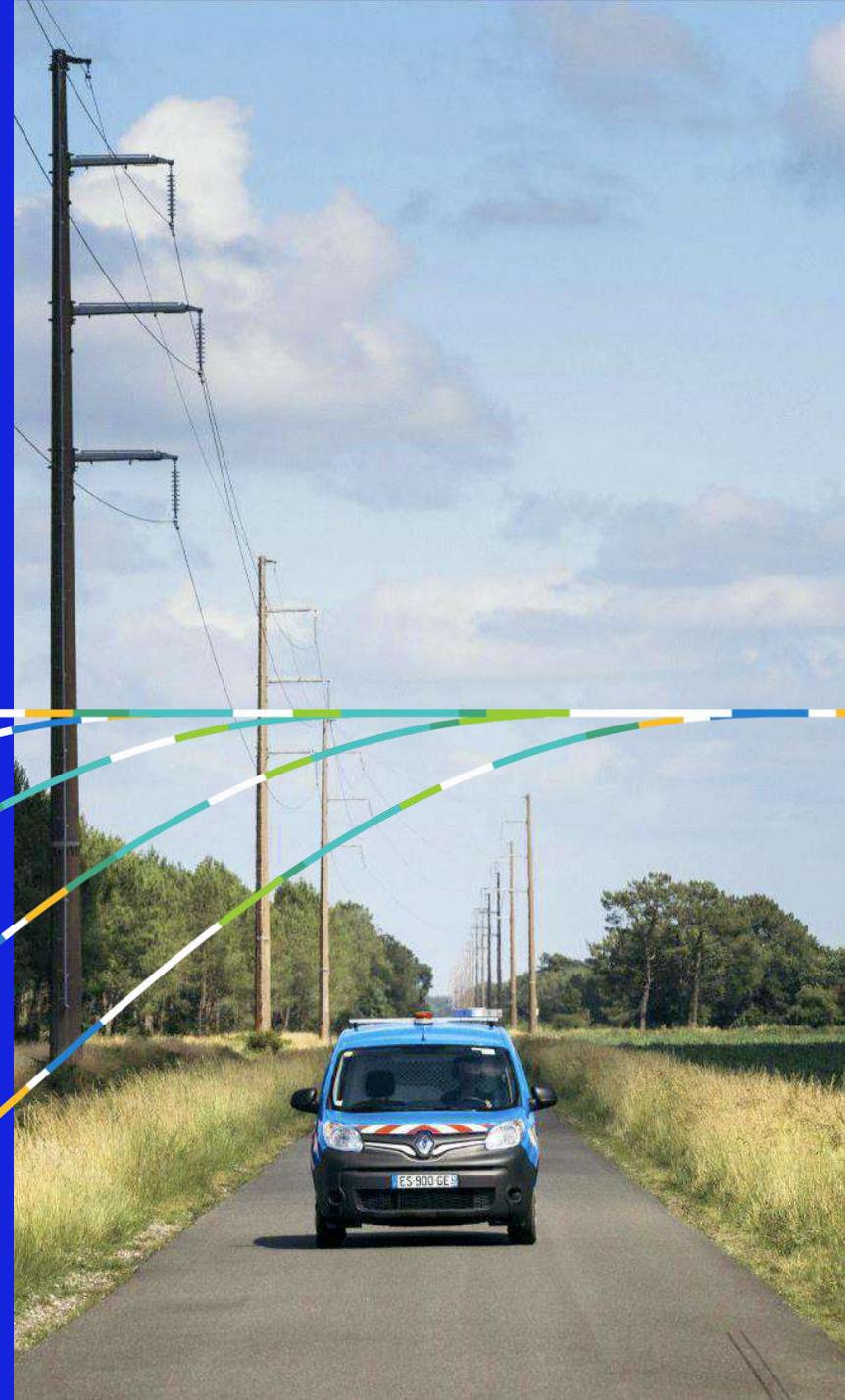
Information clients :

- Information à J-3 puis J-1 après 21h30 aux clients C1-C4, aux PHRV, aux Grands Comptes Multi-sites (y compris site C5)
- Enedis met aussi à disposition des informations de coupure rue par rue, à partir de J-1 21h30, sur le site [moncowatt.fr](https://www.moncowatt.fr).

En détail : chronologie du dispositif de coupures exceptionnelles et maîtrisées



Site RTE MON ECO WATT



Communication par RTE via site monecowatt.fr



Rte

PROCÉDURE PLAN DE DÉLESTAGE RTE

Hypothèse d'un délestage en Jour J

Il s'agit d'une procédure type. La chronologie et les horaires indiqués peuvent varier selon les données météorologiques, la disponibilité des moyens de production, la survenue d'un incident technique sur le réseau, etc.

QU'EST CE QUE LE DÉLESTAGE ?

➤ Décidé par RTE et organisé avec les distributeurs, le délestage consiste à couper l'alimentation électrique d'une partie des consommateurs.

Ces coupures n'excèdent pas 2 heures et suivent un système de rotation.

Les clients prioritaires et/ou sensibles ne sont pas concernés (selon les critères réglementaires).

Le plan de délestage est amené à évoluer selon la situation et est ajusté en fonction des besoins jusqu'au dernier moment.

J-3/4 ANNONCE DE TENSIONS DANS L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ

➤ Communication publique (médias, fournisseurs, pouvoirs publics, ...) de RTE sur une situation tendue sur l'équilibre production-consommation.

RTE sensibilise les Français sur l'impact de la vague de froid et la nécessité de réaliser des éco-gestes.

➤ À ce stade, les prévisions ne permettent pas de savoir si une coupure sera nécessaire, ni son éventuelle ampleur.

J-1 ANNONCE DU BESOIN DE DÉLESTAGE POUR LE LENDEMAIN :

(avant 18h30 impossible d'avoir la confirmation d'un délestage)

➤ env. 18h30 : RTE annonce les prévisions de coupures et le déroulement du délestage (indication de la puissance délestée).

➤ env. 20h : Communication publique de RTE sur les départements concernés et la probabilité d'être coupé dans ces départements.

➤ env. 21h : ENEDIS précise les rues coupées dans les communes concernées.

écowatt

JOUR J

➤ env. 6h : Annonce par RTE des ajustements du plan de délestage selon les dernières données consommation, production et météo, c'est-à-dire le nombre de foyers coupés (qui peut varier à la hausse ou à la baisse par rapport à la veille).

➤ à partir de 7h et jusqu'à 14h : Plage horaire possible des coupures.

➤ début d'après-midi : Annonce par RTE d'un délestage le soir.

➤ entre 18h et 20h : Plage horaire possible des coupures.



Communication par RTE via site monecowatt.fr



 **QUESTIONS-RÉPONSES CLIENTS**
Risque de coupures d'électricité lors de la vague de froid

 **COMMENT SAVOIR SI JE VAIS ÊTRE COUPÉ ET À QUELLE HEURE ?**

Si des coupures sont organisées, elles seront annoncées la veille. Les informations seront publiées sur le site monecowatt.fr avec une carte des départements concernés. (<http://monecowatt.fr>).

COMMENT SAVOIR QUAND L'ÉLECTRICITÉ VA REVENIR ?

Les foyers impactés ne seront pas coupés plus de deux heures. Il est impossible de connaître la durée exacte des coupures à ce stade puisqu'elles dépendent du niveau de consommation. Pour plus d'informations rendez-vous sur monecowatt.fr.

COMBIEN DE TEMPS LA COUPURE VA-T-ELLE DURER ?

Les foyers impactés ne seront pas coupés plus de deux heures. Il est impossible de connaître la durée exacte des coupures à ce stade puisqu'elles dépendent du niveau de consommation. Pour plus d'informations rendez-vous sur monecowatt.fr.

 **EST-CE QU'IL PEUT Y AVOIR PLUSIEURS COUPURES DANS LA MÊME JOURNÉE ?**

Il est prévu qu'un foyer coupé ne peut pas l'être deux fois dans la même journée puisqu'une rotation est prévue. Les foyers privés d'électricité le matin ne le seront pas le soir.

 **PUIS-JE ÉVITER LA COUPURE ?**

Si votre résidence fait partie de la zone impactée, il n'existe aucun moyen d'éviter la coupure. Cette coupure ne durera que deux heures. Les sites sensibles* ne devraient pas être concernés par les coupures.

*Au sens réglementaire : sites prioritaires définis par les préfets





Communication par RTE via site monecowatt.fr



Tip

VAGUE DE FROID: POURQUOI DES COUPURES SONT-ELLES POSSIBLES ?

- LORS DES VAGUES DE FROID, LA CONSOMMATION AUGMENTE FORTEMENT**
1% de baisse de la consommation augmente de 2 400 MW l'équipement de la consommation de pointe en Lyon rhône.
- TOUTE L'ÉLECTRICITÉ DISPONIBLE EST ALORS MOBILISÉE**
- MAIS IL N'EST PARFOIS PAS POSSIBLE D'ALIMENTER TOUTS LES FOYERS** lors des périodes de forte consommation.
- EN DERNIER RECOURS, DES COUPURES LOCALES DE 2000 MAXIMUM DOIVENT ÊTRE ORGANISÉES.**

2400 Mawatt

LE MATIN 08h-13h LE SOIR 17h30-20h30

COMMENT SONT ORGANISÉES LES COUPURES ?

- AUCUN Foyer coupe plus de 3 heures...**
- ...DES COUPURES UNIQUEMENT :**
LE MATIN 08h-13h LE SOIR 17h30-20h30
- UNE PARTIE SEULEMENT DES FOYERS SERA COUPÉE** et à tour de rôle.
- LES USAGERS SENSIBLES* NE SONT PAS COUPÉS**
*Malades, handicapés, déficients en atomes, industries à risque...

*Les usagers sensibles sont ceux qui ont une situation de handicap, une maladie chronique, une dépendance à un traitement, une situation de précarité.

Tip

ADOPTEZ LES BONS REFLEXES EN CAS DE COUPURE

- LIMITEZ VOS DÉPLACEMENTS**
- ÉVITEZ DE PRENDRE L'ASCENSEUR**
- CHARGÉZ VOS APPAREILS PORTABLES**
- NE CHERCHEZ PAS À INTERNER LE SOIR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES**
- VEILLEZ À NE PAS DÉCLANCHER D'INCENDIE AVEC DES BOUGIES**
- NE MANIPULEZ PAS LES GROUPE ÉLECTROGÈNES**

DE LA PRODUCTION À MON FOYER, COMMENT S'ORGANISE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN FRANCE ?

Importations Exportations

- PRODUCTEURS D'ÉLECTRICITÉ**
- TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ** de 400 KV à 63 KV
- DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ** jusqu'à 20 KV
- CONSUMMATEURS D'ÉLECTRICITÉ** Industriels, PME, PMI, Professionnels, Particuliers.





Le dispositif EcoWatt est prévu pour signaler les périodes de tension sur le système électrique et promouvoir les gestes d'urgence

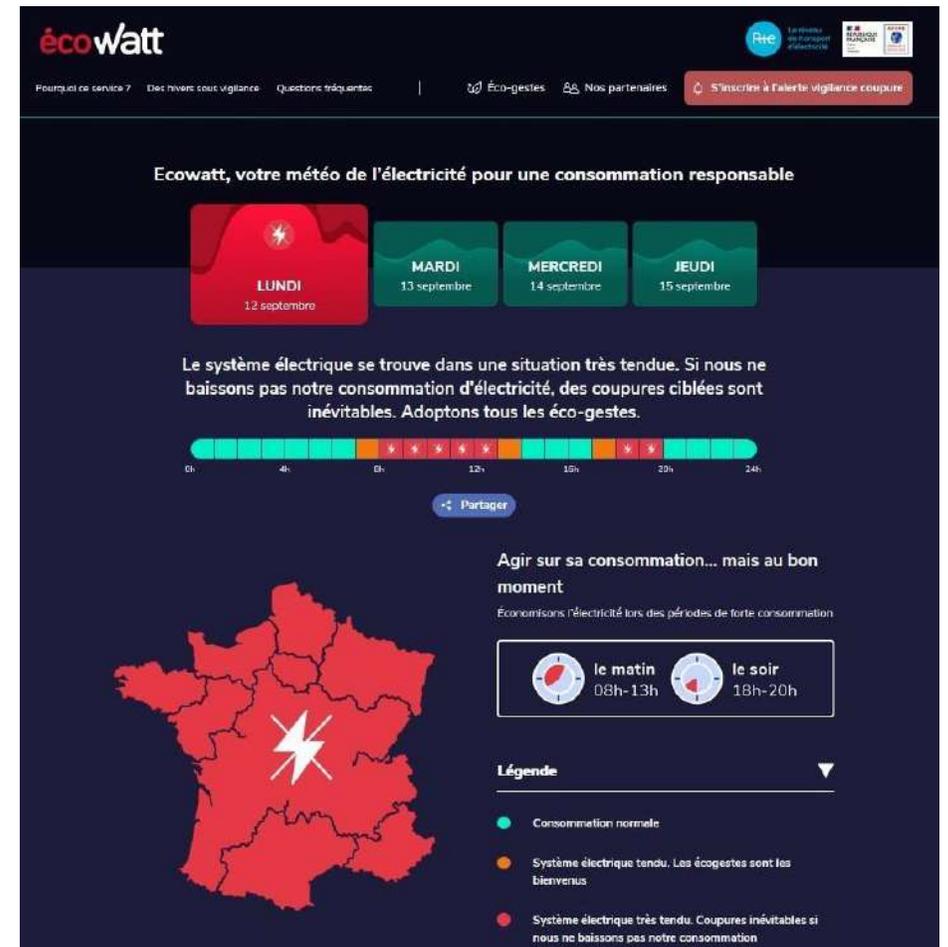


EcoWatt permet de connaître le niveau de tension du système électrique grâce à un signal sur 3 couleurs correspondant à l'état du système sur une plage de 4 jours glissants (de J à J+3), au pas horaire et journalier

- **Notre consommation est raisonnable.**
- **Le système électrique se trouve dans une situation tendue. Les écocgestes citoyens sont les bienvenus.**
- **Le système électrique se trouve dans une situation très tendue. Si nous ne baissions pas notre consommation d'électricité, des coupures ciblées sont inévitables. Adoptons tous les écocgestes.**



- un site : monecowatt.fr/
- une **alerte SMS** (inscription sur le site)
- Un flux de donnée dédié, accessible via le portail Data RTE



Communication par RTE via site monecowatt.fr



Rte Le réseau de transport d'électricité

#jeréduismaconso !



Je fais le ménage dans ma boîte mail.

→ tous les éco-gestes sur monecowatt.fr

Rte Le réseau de transport d'électricité

#jeréduismaconso !



J'éteins les lumières inutilisées.

→ tous les éco-gestes sur monecowatt.fr

Rte Le réseau de transport d'électricité

#jeréduismaconso !



Je baisse la température de mon logement à 16° ou 17° degrés en cas d'absence dans la journée et pendant la nuit.

→ tous les éco-gestes sur monecowatt.fr

Rte Le réseau de transport d'électricité

#jeréduismaconso !



Je décale l'utilisation de mes appareils électroménagers pour les utiliser après 21h ou le lendemain entre 14h30 - 17h30.

→ tous les éco-gestes sur monecowatt.fr

Rte Le réseau de transport d'électricité

#jeréduismaconso !



En cuisine, je couvre mes casseroles.

→ tous les éco-gestes sur monecowatt.fr

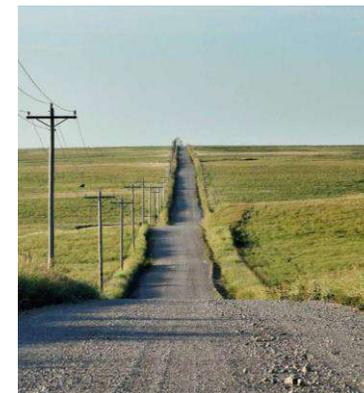
Rte Le réseau de transport d'électricité

#jeréduismaconso !



J'évite de regarder des vidéos en streaming entre 08h-13h et 17h30-20h30.

→ tous les éco-gestes sur monecowatt.fr



**Merci de
votre attention**

ENEDIS



Numéros de téléphones et liens utiles



Contactez la Direction Territoriale :
colloc-da@enedis.fr

Service de dépannage et d'intervention d'urgence électricité 24h/24 7j/7

Numéro dédié aux collectivités locales
0811 010 212 (+ code INSEE)

Numéro dédié au grand public
09 72 67 50 + numéro département

Création ou suppression de raccordement, déplacement d'ouvrage, protection de chantier ou besoin d'informations sur une demande en cours

Pour les Collectivités Locales

09 69 32 18 11

Pour les Particuliers,
Artisans et Commerçants

09 70 83 19 70

Pour les Entreprises

09 69 32 18 99

Pour visualiser des coupures sur votre commune en temps réel

Application « Enedis à mes côtés » à télécharger sur votre smartphone



Modification de puissance, demande de raccordement provisoire, ouverture ou résiliation d'un contrat de fourniture

Contactez votre fournisseur d'électricité



CONTACT

Direction territoriale Drôme Ardèche
Delphine VERCASSON
0668512889
Delphine.vercasson@enedis.fr
10 avenue des Langories 26000 Valence